

KHEMIA

(Lettre strictement personnelle)

“ Aux Chrétiens de la Plaine de la MEKKERA ”

3e trimestre 1976

NOUVELLE SERIE

Numéro 28

Le numéro : 4 F

14^e année

Paraissant tous les trimestres

Abonnement normal : 15 francs si possible

Abonnement de soutien : 30 francs et plus

Tous les abonnements partent de janvier. Grouper les abonnements sur le C.C.P. : « Abbé Delmas François 3.248.58 Y Toulouse » ou chèque bancaire au seul nom de M. l'Abbé Delmas François, 81140 Le Verdier.

Pour tous les autres dons : verser au C.C.P. individuel de chaque prêtre.

Commission paritaire : inscrit sous le n° 47.437.

Vivre le Christianisme

Dans les « Khémia » n°24, 25, 26, nous avons examiné né ensemble ce qu'était le Christianisme. Je vous exhorte à y revenir, afin de mieux comprendre ce qui va suivre. Il ne s'agit pas simplement de *savoir*, il faut aussi *faire*, il n'est pas suffisant de *connaître*, il faut aussi *vivre* ou si vous préférez, il ne suffit pas seulement d'être un *croquant*, il faut être un *pratiquant*.

La maman qui dit à ses enfants : moi, je sais faire la cuisine et qui se contente de cela, comment pourra-t-elle donner à manger à ses enfants ? Donc connaître c'est bien, mais vivre c'est mieux.

Donc comment vivre le christianisme ? Le catéchisme répond : « en faisant la volonté de Dieu ». C'est là toute la question. Nous le demandons dans le « Notre Père » : « Que votre volonté soit faite sur la terre comme (attention à ce *comme*, il y aurait beaucoup de choses à dire à son sujet) comme au Ciel ».

1° — IL FAUT DONC SAVOIR CE QUE DIEU VEUT.

La première chose à savoir, c'est donc de connaître la volonté de Dieu, afin de ne pas la confondre avec notre volonté. Certains auraient tendance à dire « que *ma* volonté soit faite sur la terre comme au ciel ». Non ! Nos deux volontés doivent coïncider ou mieux notre volonté doit coïncider avec la volonté de Dieu.

Pourquoi ?

Parce que, dans ce travail à deux qu'est la vie du chrétien, l'initiative doit appartenir à celui qui connaît le but, qui voit plus loin et plus clair, qui est capable à la fois de conduire et d'aider. Et aussi parce que Dieu est le Maître. C'est le Maître qui commande et non le serviteur.

Or, qu'est-ce que nous connaissons, nous, du but à atteindre et des moyens à employer ? Qu'est-ce que nous connaissons de ce monde spirituel (« le Royaume de Dieu » pour parler comme l'évangile) dans lequel Dieu nous invite à entrer ? Qu'elles routes faut-il prendre ?

Ce que Dieu attend de nous ?

Il nous le dit assez clairement sans avoir besoin pour cela de miracles ou d'interventions particulières. On le sait par :

a) - les commandements.

Dieu y a manifesté clairement nos rapports avec Lui d'abord, avec notre prochain ensuite. Ils nous vien-

nent du Mont Sinaï. C'est là que Dieu lui-même les a donnés à Moïse. On les appelle le décalogue (ou dix lois).

Et le Christ à son tour les a repris et expliqué dans son Evangile, en les précisant souvent. Voilà pourquoi il faudrait que chaque famille chrétienne en ait un exemplaire chez elle pour le lire et relire. J'en profite en passant pour vous recommander « l'évangile de Jésus ». Vous le trouverez à « Apostolat des Editions, 48, rue du Four, 75006 Paris ». C'est l'évangile des quatre évangélistes en un seul. Il est muni d'une part de photos de Palestine et de l'autre d'une page de texte, avec de nombreuses cartes. C'est ce qu'on a de mieux actuellement. Il existe aussi dans la même librairie « L'Ancien Testament », aussi richement doté de photos en couleurs qui font bien situer le texte. Si vous faites l'acquisition des livres que nous vous recommandons, vous devez avoir une bibliothèque vraiment documentée et solide. Fermons la parenthèse.

Donc par les commandements de Dieu nous connaissons sa volonté. Ils s'adressent à tous et c'est par là qu'il faut commencer quand on cherche loyalement ce que Dieu veut de nous, ses enfants.

Rien n'est plus facile, les ouvrages ne manquent pas. Il y a d'abord les catéchismes. Voir plus loin la liste des livres de catéchisme ou d'explication des catéchismes que nous vous proposons. Ils sont absolument sûrs eux-là. Là aussi, tout chrétien devrait avoir un ou plusieurs catéchismes chez lui. Comment en effet connaître sa religion si on n'a rien sous la main à consulter ? Le catéchisme qu'on a fait étant enfant, c'est loin, bien loin... L'église ne serait pas en un tel désordre actuellement si chaque chrétien connaissait bien sa religion.

Les commandements sont des ordres auxquels il faut se soumettre. Ce ne sont pas pour autant des brimades de la part de Dieu, ni des restrictions gênantes ou pénibles qu'il nous imposerait pour éprouver notre docilité. Dieu n'est pas un sadique, ou un tortionnaire, c'est un Père et il aime ses enfants. Et c'est d'ailleurs pourquoi il nous dit ce que nous avons à faire afin de nous éviter les tâtonnements, les fausses routes ou les catastrophes. Il ne nous a pas donné les commandements non plus pour le plaisir de nous contrarier. On aurait tort de les considérer ainsi. Je le répète, ce sont en réalité des indications précieuses et pleine d'amour que Dieu nous donne pour nous guider, nous orienter sûrement vers la route du Ciel.

Se conformer à ses volontés c'est assurer son bonheur, son vrai bonheur, celui qui dure et qu'on ne peut nous ravir. Attention, bonheur et plaisir ne vont pas toujours de pair. Le bonheur atteint tout l'homme corps

et âme, le plaisir n'atteint que le corps. Un ivrogne qui se soûle se donne du plaisir mais il ne fait pas son bonheur. Et vous pouvez trouver d'autres exemples vous-mêmes.

On connaît encore la volonté de Dieu :

b) - par le devoir d'état.

Nous continuerons la prochaine fois, car je ne voudrais pas surcharger cette « Khémia », vu le nombre de textes importants qu'il me faut vous donner.

N.B. - Je m'excuse encore du retard pris encore, mais vous en connaissez la raison et comme je connais votre grand cœur, je sais que vous nous pardonneriez. Merci.

N.B. - Autre chose : cette année une confusion regrettable, s'est glissée dans la numération de nos « Khémias ». Le N° du premier trimestre est correctement noté : « 1^{er} trimestre, n° 26 »

Le numéro du deuxième trimestre est mal noté : il porte « 2^e trimestre, n° 26, (C'est le « Dossier sur un dossier »). En réalité, c'est « 2^e trimestre, n° 27 », qu'il aurait du porter. Ce qui a provoqué un certain nombre de lettres me réclamant le « 2^e trimestre » qui se serait perdu.

N.B. - Beaucoup des nouvelles de la grande famille sont restées en instance, à cause de mon hospitalisation, ce qui fait que cette fois-ci la liste en est plus longue.

N.B. - Et puisque j'y suis, j'en profite pour vous souhaiter à tous et à chacun une bonne, sainte et heureuse année. Elle le sera si nous faisons tous la volonté de Dieu quoiqu'il en coûte parfois (bonheur et plaisir ne sont pas synonymes).

Bonne santé surtout et j'en connais personnellement le prix, bon courage devant les lourdes responsabilités qui sont les nôtres, devant les soucis de toutes sortes qui nous attendent et peut-être devant les événements graves qui s'annoncent.

Joie et paix de l'âme.

Dieu vous garde, vous protège et vous guide !

Marie, vous prenne en sa maternelle protection.

Les anges gardiens vous accompagnent sur les routes de la vie !

Les saints au ciel soient vos amis et intercèdent pour vous auprès de Dieu !

Et que le Père le Fils et le Saint Esprit vous bénissent toujours !

Vos prêtres et amis.

— Note du trésorier : n'oubliez pas votre abonnement pour l'année 1977. La « Khémia ne vit que par vous. En principe, sauf demande de votre part, nous n'accusons pas réception des abonnements, par souci d'économie. Merci d'avance.

— Note d'amabilité : soyez assez aimable pour mettre sur toutes vos lettres votre adresse très complète et à chaque fois. Cela permettra de vous répondre plus facilement et nous économisera un temps précieux à vous rechercher dans un fichier qui comprend plus de deux mille adresses. Si vous y ajoutez encore un timbre il sera le bienvenu. Merci.

Le sens des mots

Qui parle de schisme ? Qui ose parler d'hérésie ? Et d'abord qu'est-ce qu'un schisme ? Autrement dit, qui se coupe (au sens de *schidzô*) de quoi ou de qui ?

Se coupent d'une doctrine ceux qui n'y croient plus.

Se coupent du *Credo* ceux qui soutiennent des propositions contraires :

ceux qui contestent la divinité du Christ,

ceux qui ne croient plus à sa Résurrection corporelle, ceux qui doutent de la virginité de Marie, ceux qui estiment que l'*Unam Sanctam* ne détient qu'une vérité relative.

Se coupent de la foi catholique ceux qui ne croient plus au péché originel, donc à la Rédemption.

ceux qui estiment qu'il vaut mieux libérer l'homme de ses servitudes temporelles plutôt que celle du péché.

ceux pour qui le salut passe par la lutte des classes et la révolution prolétarienne.

ceux qui ne croient plus à la grâce, ni à la Providence, ni à l'intercession des saints,

ceux qui substituent la recherche aux certitudes, la pénombre du doute aux lumières de la foi.

Se coupent de la sainte Liturgie ceux qui la tronquent, la déforment, la mutilent ; ceux qui la soumettent à leurs innovations, expériences, fantaisies et autres tripotages,

ceux pour qui la messe n'est plus qu'un repas symbolique et communautaire, et n'a de sens que comme rassemblement du peuple, sous la présidence de son représentant,

ceux qui font de la réception du corps du Christ une simple démarche de solidarité fraternelle,

ceux qui refusent le baptême des petits enfants et prônent le mariage sans sacrement, ceux qui ne veulent plus de la confession individuelle,

ceux qui ne croient plus à la mission sacrée du prêtre, à sa vocation spécifique dans l'ordre sacramental.

Or ceux-là sont partout : dans les paroisses et les communautés religieuses, dans les séminaires et universités catholiques, dans les bureaux des évêchés, dans les aumôneries de lycées et les centrales d'action catholique.

Il sont dans l'Eglise. Ils sont d'Eglise.

Ils sont là, solides, impavides, insolents, sûrs d'eux-mêmes, prêts à condamner au nom de leurs abandons ceux qui restent fidèles.

Ce sont eux les vrais hérétiques et les vrais schismatiques.

On aura compris d'où le schisme ne vient pas.

« UNA VOCE ».

(Septembre-octobre 1976)

La dernière chance de l'Occident

Un éminent publiciste Anglais trouve, au milieu du chaos, des raisons d'espérer.

PAR MALCOLM MUGGERIDE

Le livre d'OsWald Spengler, *Le Déclin de l'Occident*, qui eut un retentissement considérable il y a cinquante ans, m'amène aujourd'hui à me poser cette question : ce déclin n'a-t-il pas pris aujourd'hui l'allure irréversible d'une ruée vers l'abîme ?

Quant à la puissance, à la richesse, à l'influence, l'Occident garde encore sa suprématie. Ce qui, à mon avis, est en cause, ce ne sont ni ses moyens ni même sa volonté de survivre, mais sa foi en sa survie.

Notre civilisation est née du grand drame qui se joua en Palestine voici deux mille ans. Le drame de l'Incarnation, de la Passion, de la Résurrection qui a inspiré et nourri les arts — littérature, musique, architecture — et les connaissances qui font la gloire de notre culture. En reniant cette source, en se persuadant qu'il peut, sans elle, forger son destin, l'homme occidental se condamne, et avec lui son style de vie et sa raison de vivre.

La véritable crise de ce temps, c'est celle qui marque nos rapports avec le Créateur, plutôt que celle qui affecte

l'énergie, la monnaie, le produit national brut, la sexualité, et d'autres domaines encore, objets de préoccupations futiles et passagères, dont la presse, la radio, la télévision giosent sans se lasser, interminablement...

...Les pays occidentaux, tels les porcs de Gadara possédés des démons dont parle Matthieu, courent à l'envi vers leur perte. Lorsque les hommes se détournent de Dieu, disait Pascal, il leur faut soit se prendre eux-mêmes pour des dieux, soit, s'ils sentent l'absurdité d'une telle prétention, retourner à l'animalité et ne plus chercher désormais que des satisfactions charnelles. La mégalomanie ou l'érotomanie, le poing serré ou le phallus.

Ces deux attitudes sont reflétées par nos organes d'informations, surtout par la télévision. Les historiens de l'avenir — s'il y en a — s'étonneront de la tolérance dont bénéficient aujourd'hui ce formidable instrument de persuasion et les puissances qui en tirent les ficelles. Comme j'envie celui d'entre eux qui, tel Gibbon analysant au XVIII^e siècle le déclin et la chute de l'Empire romain, reconstituera, à quelques centaines d'années de nous, le processus par lequel nous avons systématiquement détruit les valeurs et les normes héritées de nos pères, jusqu'à nous persuader que toute nouvelle atteinte portée à la famille, au foyer, à la fidélité conjugale, devait être le bonheur et les lumières de la raison.

Un cauchemar me hante de temps en temps. Je me vois dans le studio souterrain d'une station de radio où se déroule une discussion animée. Et tandis que là-haut les derniers vestiges de la civilisation disparaissent dans un énorme nuage en forme de champignon, une dame à la voix criarde proclame qu'il suffirait de prolonger la scolarité jusqu'à vingt ans, d'abaisser l'âge du mariage à dix, de distribuer la pillule anticonceptionnelle aux petites filles, de commencer au berceau l'éducation sexuelle, pour que tout aille pour le mieux dans le meilleur des mondes.

Les barbares qui submergèrent l'Empire romain venaient de l'extérieur. Les nôtres sont nés dans notre société et ont été formés, conditionnés, endoctrinés à ses frais.

On peut difficilement s'empêcher de conclure que l'homme occidental, las de lutter, prépare sa perte. Dans sa prospérité il ne trouve qu'ennui, dans son érotomanie qu'impuissance ; sa force même le rend vulnérable ; il embouche lui-même la trompette qui abat les murs de sa cité. Jusqu'au jour où, à force de se droguer il s'éteindra dans l'hébétéude et l'imbécillité, tel un brontosaure à bout de souffle.

Et nous, chrétiens, assisterons-nous, les bras croisés, à ce naufrage ? Assurément non, car un signe nous a été donné qui équivaut à un miracle. C'est la lettre adressée, avant son départ pour l'exil, par Alexandre Soljenitsyne aux dirigeants de l'Union soviétique et dans laquelle il déclare que les maheurs de son pays sont moins imputables au système économique ou politique qu'au matérialisme qui l'inspire, et où il affirme avec force que l'unique antidote, c'est le Christ et son enseignement. Seul l'amour absolu proclamé par le Nouveau Testament peut s'opposer aux prétentions du pouvoir absolu.

Quand j'étais jeune journaliste en U.R.S.S., il y a de cela plus de quarante ans, je ne pouvais certes pas imaginer que dans ce pays s'élèverait un jour, après un demi-siècle du règne d'un pouvoir acharné à détruire le christianisme et ses œuvres, une voix clamant à la face du monde entier en paroles lumineuses cette grande vérité qui est l'essence de notre foi : l'homme et non pas la puissance.

Ainsi la colossale entreprise d'intoxication sociale qui, au prix de tant de larmes et de sang, s'est efforcée de faire de l'homme un être sans âme voué au néant, a abouti à un échec gigantesque ; et il en sera toujours ainsi. Ne devons-nous pas nous réjouir de cette nouvelle preuve que Dieu ne nous abandonne jamais ? Que sa lumière brille dans les plus épaisses ténèbres ? Que malgré le ronron des musiques d'ambiance et le tintamarre de la presse, la vérité se fera toujours entendre ?

Alors je suis emplí d'une paix et d'une joie ineffables.

« Sélection Reader's Digest. »

Bouillie de poissons et tremblement de terre

UDINE. — Des phénomènes extraordinaires se produiraient dans la région sinistrée de Frioule (Nord de l'Italie), depuis le tremblement de terre du 6 mai dernier, qui y a fait un millier de morts, rapporte l'agence « Ansa ».

Selon les pêcheurs, des bancs de poissons entiers meurent dans la rivière Iudrio et se réduisent immédiatement en bouillie.

D'autre part, dans la même région, les feuilles des arbres se recouvrent d'une substance visqueuse le matin, substance mystérieuse qui se dissout dans la journée.

Ce phénomène se reproduit tous les matins depuis deux semaines, disent les témoins.

« Midi libre » du 22-6-76

Chers amis,

Les sommités de la science sont en train de conquérir l'univers au-dessus de nos têtes, et nous pardons le sol sous nos pieds. Des tremblements de terre, des éruptions volcaniques et des rez-de-marée prouvent notre impuissance devant la nature déchaînée. Les plaies d'Égypte se répètent comme une pollution de l'environnement qui tue toute vie. Des forces qui, il y a des millions d'années, ont façonné cette planète, menacent notre culture. Penchés sur leurs sismographes, les savants écoutent le grondement rageur dans les entrailles du monstre indompté qui s'appelle Terre. Un seul tressaillement de son échine courbée peut désorganiser et détruire le mécanisme délicat de notre civilisation moderne. Des tensions explosives cherchent une issue. La mince écorce de la terre, sur laquelle l'humanité vit en état de péché, boursoufle et éclate. Des villes, des hommes, des voies de communication disparaissent. Des montagnes, des lacs, des volcans surgissent. Est-ce la fin ? Les ruines de Frioule, d'Alaska, du Guatemala, du Pérou, les innombrables victimes en Chine et à Mindanao, ne sont-elles que le début de cataclysmes encore plus grands ?

Dieu porte l'univers dans Sa main. Il lui donna les lois selon lesquelles il se développe. Même les catastrophes universelles, dont l'histoire effrayante est inscrite dans les couches géologiques, n'échappent pas à Ses desseins. Une fois, Il a regretté d'avoir créé l'homme, et dans Sa sainte colère Il a livré aux forces effrénées de la nature celui qui aurait dû être le roi de la création. A une seule famille près, toute l'humanité a péri dans le déluge dont le souvenir pâli est encore vivant chez tous les peuples. Selon l'Écriture sainte, cette catastrophe aurait pu être évitée si les hommes s'étaient convertis. Egalement, la destruction de Sodome et de Gomorre ne se serait pas produite s'il y avait eu suffisamment de justes dans ces villes. Et, comme exemple consolant, la destruction de Ninive, annoncée par Jonas, fut écartée parce que le peuple fit pénitence et se convertit.

Nous portons une grande responsabilité. Nous avons les Sacrements, l'Évangile et les paroles du Vicaire du Christ. Nous connaissons mieux que d'autres la distinction entre le bien et le mal. Plus que d'autres, nous devons prier, pratiquer la charité et mener une vie irréprochable. Car il peut dépendre de nous que Dieu fasse prévaloir la miséricorde à la justice. Et il dépend de nous que le nom du Christ soit béni ou maudit parmi les peuples qui ne peuvent Le connaître qu'à travers notre exemple. La parole de Jésus, « Vous êtes le sel de la terre », nous concerne tous. Quand le sel perd sa saveur, on le jette. Cela s'est déjà produit souvent et pourrait aussi nous arriver.

A Fatima, Marie a averti le monde que des peuples entiers seront détruits s'ils ne se convertissent pas. Nous ignorons quels pays sont menacés ainsi de des-

truction totale. Nous ignorons si la grande catastrophe pourra encore être évitée. Nous ignorons si nous serons nous-mêmes parmi les survivants. Quel est le poids de la faute que nous portons nous-mêmes ? Dieu a-t-Il des raisons de nous épargner ? Et, si nous ne survivons pas, nous arrachera-t-Il à l'éternelle damnation ?

Nous avons une âme immortelle à sauver pour l'éternité. C'est pour cela que Marie nous appelle à la pénitence et à la récitation du rosaire. Il serait téméraire de refuser sa demande. Elle seule peut écraser la tête du premier athée qui, dès le début, a été l'inspirateur de toute opposition contre Dieu et, de ce fait, la cause de toutes les calamités. Elle est la Mère à qui Jésus nous a confiés. Écoutons-la et faisons, cette fois-ci, de notre contribution un acte de pénitence, une vraie privation, un sacrifice qui pèse. Et récitons avec plus de ferveur que jamais le rosaire.

Père WERENFRIED

Une fois, Dieu a regretté

L'avortement est un péché qui crie vengeance. Celui qui veut introduire la libéralisation de l'avortement n'échappera pas au châtement, car il ne peut tromper Dieu. Mais il trompe les hommes. Il doit leur faire croire que l'homme n'est pas un homme, sinon tout le monde saurait que « l'interruption de grossesse » équivaut à un meurtre. Les protagonistes de l'avortement devraient avoir l'honnêteté de ne pas se cacher derrière le même mensonge par lequel, il y a bien peu de temps, on a justifié l'esclavage, la persécution des

des Juifs ou la suppression des malades mentaux : le mensonge notamment qu'un nègre ou un Juif ou un handicapé profond — et actuellement un embryon — ne serait en réalité pas un homme et donc un proscrit.

Chacun sait que sa vie a un début et une fin que l'on peut déterminer. Le début est le moment de la conception dans le sein maternel et non pas un quelconque moment en cours de route. Celui qui voyage de Bruxelles à Marseille via Paris, et qui part pendant la nuit, ne peut pas dire qu'en réalité son voyage a commencé à Paris parce que le hasard veut que c'est à Paris que le jour s'est levé et qu'auparavant personne ne l'a vu voyager. Donc, celui qui dit que, lors d'une « interruption de grossesse » hâtive, on n'enlève qu'un peu de muqueuse est un menteur. Et il ment sciemment, car la seule raison de l'avortement consiste dans la volonté de détruire un homme dont on ne veut pas qu'il vienne au monde.

On peut faire tout cela et bientôt ajouter encore l'euthanasie à notre « bien-être ». En appliquant le droit du plus fort, on peut convertir des hommes en objets que l'on jette et subordonner la vie de ceux qui ne sont pas encore nés et autres êtres sans défense à la « qualité de la vie », à son propre bien-être, à la prospérité ou à l'assouvissement des sens. On peut le faire. Mais chaque chose a son prix. Et on ne peut pas le faire sans perdre l'honneur et sans blesser et humilier toute la société. Un jour, nos enfants et nos petits-enfants — ceux à qui l'on a permis de vivre — présenteront avec un mépris infini la note pour cette génération égoïste. Et aucun Fonds de Maladie-Invalidité n'est à même de payer des notes de cette espèce.

Ne ferions-nous pas mieux d'utiliser notre argent et notre énergie pour nous aider mutuellement à porter toute souffrance ? Cela est plus difficile. Alors, nous ne pourrions plus nous débarrasser les uns des autres par une intervention médico-technique stérile. Cela demande de la générosité et un effort personnel. Mais le prix est moins amer et moins grande la chance que Dieu regrette d'avoir créé cette génération.

(Bulletin « Aide à l'Eglise en Détresse » - Octobre 1976)

Paroles du Pape

L'ALLOCUTION DU 4 FEVRIER 1976

Chers fils, chères filles,

Un des résultats espérés de l'Année Sainte est une vie chrétienne forte. On a l'impression qu'en beaucoup de chrétiens, l'exigence, la cohérence, la fermeté, le dynamisme de la foi se sont affaiblis.

Nous nous sommes habitués à être des chrétiens seulement de nom.

Nous nous sommes laissé charmer par la douceur évangélique, en la confondant avec la faiblesse.

Nous avons pris prétexte de la liberté chrétienne, de l'indulgence qu'on doit avoir pour les opinions d'autrui, pour devenir nous-mêmes indifférents.

Nous avons donné au pluralisme, à la nouveauté des idées, un sens laxiste, permissif, qui dissout la vérité, la morale, le devoir.

Au fond, ne serait-ce pas que nous voulons éviter des ennuis, passant à côté du témoignage courageux, du sacrifice, de la croix ? Et nous nous sommes peut-être résignés au découragement, à la fatalité.

Bref, nous nous sommes mis, avec parfois une prétention d'intelligence, à la remorque de la mode qui triomphe aujourd'hui, comme si nous avions peur d'être

en retard, adoptant la passivité du milieu, au lieu de voir plus loin, plus profond.

IL FAUT NOUS RESSAISIR

Eh bien ! chers fils et chères filles, il suffit de nous ressaisir. Nous vous y invitons, avec les paroles de Jésus : « Le royaume de Dieu souffre violence, et seuls les violents — entendez les forts — s'en emparent ».

Le chrétien ne doit pas être un médiocre, mais un fort. A la suite de saint Paul, à la suite de saint Pierre, qui s'adressaient ici aux premiers chrétiens dispersés dans la masse païenne, Nous vous disons : soyez forts. Professez votre foi avec courage, sans peur d'être critiqués, d'être impopulaires.

Si notre éducation chrétienne a été trop faible sur le sens du devoir, sur l'obligation d'être apôtre, nous devons la vivifier avec la foi, l'espérance et l'amour que le Christ nous a apportés.

Avec la grâce de Dieu, c'est possible.

Nous avons confiance en vous, et Nous vous encourageons de Notre bénédiction apostolique.

PAUL VI

PAUL VI A LA FRANCE

Dans le cadre de l'émission « Spécial Vatican », diffusée mercredi midi par TF1, le Pape Paul VI s'est adressé spécialement aux catholiques français. Voici le texte intégral de son message :

« Nous sommes très heureux de nous adresser aux catholiques de France et à tous leurs compatriotes qui voudront bien prêter attention à notre voix. Nous remercions les services de TF1 qui nous donnent cette occasion à la veille de la clôture de l'Année Sainte.

Et maintenant que va-t-il advenir de l'Année Sainte ? Tout ce grand mouvement spirituel sera-t-il sans lendemain ? Cela dépend de vous ! Permettez-nous de vous indiquer trois chemins essentiels.

1° Tout d'abord ayez le courage de la foi, de ses conséquences inéluctables. Il est des façons de penser, des attitudes morales qu'un chrétien ne peut accepter même si l'époque et l'ambiance générales y portent. Soyez donc bien persuadés que la fidélité au Christ à travers son Eglise est toujours le meilleur service que vous puissiez rendre à la société d'aujourd'hui et de demain.

2° En second lieu, travaillez sans relâche à la réconciliation des personnes et des groupes sociaux là où le Seigneur vous a placés : en famille, dans le voisinage, dans votre milieu, dans votre cité, dans vos communautés chrétiennes. Il faut satisfaire les droits de chacun sans omettre de lui rappeler ses devoirs et sans se laisser prendre par une dialectique de lutte, de mépris ou de haine.

Et vous, Fils de l'Eglise, soyez les premiers à construire entre vous cette réconciliation et cette unité.

3° Enfin, cherchez vraiment le Seigneur dans la prière. Oui, retrouvez davantage encore le sens de la prière personnelle et communautaire. Sans elle, c'est le grand risque du discours et de l'activisme. Sans elle, il est radicalement impossible de croire, d'espérer et d'aimer selon l'Evangile.

Chers Fils de France, donnez-vous la main pour continuer l'œuvre de l'Année Sainte. Vous savez notre confiance et notre affection profonde. En vous souhaitant de célébrer en esprit de vérité la Nativité du Christ Sauveur, nous vous bénissons de tout cœur ».

Déclaration de la Congrégation de la Doctrine de la Foi

On lira ci-dessous le texte intégral de la déclaration de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi sur l'avortement provoqué. On notera que cette déclaration est publiée sur l'ordre exprès de Paul VI. Ainsi le Saint-Siège, comme nos évêques, ont-ils rappelé clairement et explicitement la position de l'Eglise catholique, position affirmée à plusieurs reprises ces dernières années.

Le problème de l'avortement provoqué et de son éventuelle libéralisation légale est devenu un peu partout le thème de discussions passionnées. Ces débats seraient moins graves, s'il ne s'agissait de la vie humaine, valeur primordiale qu'il est nécessaire de protéger et de promouvoir. Chacun le comprend, même si plusieurs cherchent des raisons pour faire servir à ce but, contre toute évidence, même l'avortement.

On ne peut, en effet, manquer de s'étonner de voir grandir à la fois la protestation sans nuances contre la peine de mort, contre toute forme de guerre, et la revendication de rendre libre l'avortement, soit entièrement, soit sur des indications de plus en plus élargies. L'Eglise a trop conscience qu'il appartient à sa vocation de défendre l'homme contre tout ce qui pourrait le dissoudre ou le rabaisser, pour se taire sur un tel sujet : puisque le Fils de Dieu s'est fait homme, il n'y

a pas d'homme qui ne soit son frère en humanité et ne soit appelé à devenir chrétien, à recevoir de lui le salut.

En de nombreux pays, les pouvoirs publics qui résistent à une libéralisation des lois sur l'avortement sont l'objet de pressions puissantes qui visent à les y conduire. Cela, dit-on, ne violerait aucune conscience, puisqu'on laisserait chacun libre de suivre son opinion, tout en empêchant quiconque d'imposer la sienne à autrui. Le pluralisme ethnique est revendiqué comme la conséquence normale du pluralisme idéologique. Il y a pourtant loin de l'un à l'autre, parce que l'action touche plus vite les intérêts d'autrui que la simple opinion et qu'on ne peut jamais se réclamer de la liberté d'opinion pour porter atteinte au droit des autres, très spécialement au droit à la vie.

De nombreux laïcs chrétiens, spécialement des médecins, mais aussi des associations de pères et de mères de famille, des hommes politiques ou des personnalités placées à des postes de responsabilité, ont vigoureusement réagi contre cette campagne d'opinion. Mais, surtout, beaucoup de Conférences épiscopales et d'évêques en leur propre nom ont jugé bon de rappeler sans ambiguïté la doctrine traditionnelle de l'Eglise. Ces documents, dont la convergence est frappante, mettent admirablement en lumière l'attitude à la fois humaine et chrétienne de respect de la vie. Il est cependant arrivé que plusieurs d'entre eux rencontrent, ici ou là, réserve ou même contestation.

Chargée de promouvoir et de défendre la foi et la morale dans l'Eglise universelle, la Congrégation pour la Doctrine de la Foi se propose de rappeler cet enseignement en ses lignes essentielles à tous les fidèles. Ainsi, en illustrant l'unité de l'Eglise, elle confirmera de l'autorité propre au Saint-Siège ce que les évêques ont heureusement entrepris. Elle compte que tous les fidèles, y compris ceux qu'ont pu ébranler les controverses et les opinions nouvelles, comprendront qu'il ne s'agit pas d'opposer une opinion à d'autres, mais de leur transmettre un enseignement constant du magistère suprême, qui expose la règle des mœurs dans la lumière de la foi. Il est donc clair que cette déclaration ne peut aller sans une grave obligation pour les consciences chrétiennes. Dieu veuille éclairer aussi tous les hommes qui cherchent d'un cœur entier à « faire la vérité » (Jn 3, 21).

« DIEU N'A PAS FAIT LA MORT »

« Dieu n'a pas fait la mort ; il ne prend pas plaisir à la perte des vivants ». (Sg 1, 13). Certes, Dieu a créé des êtres qui n'ont qu'un temps et la mort physique ne peut être absente du monde des vivants corporels. Mais ce qui est d'abord voulu, c'est la vie, et, dans l'univers visible, tout a été fait en vue de l'homme, image de Dieu et couronnement du monde (Gn 1, 26-28). Au plan humain, « c'est par l'envie du diable que la mort est entrée dans le monde » (Sg 2, 26) ; introduite par le péché, elle lui reste liée, elle en est à la fois le signe et le fruit. Mais elle ne saurait triompher. Confirmant la foi à la résurrection, le Seigneur proclamera dans l'Evangile que « Dieu n'est pas le Dieu des morts, mais des vivants » (Mt 22, 32), et la mort, comme le péché sera définitivement vaincue par la résurrection dans le Christ (1 Co 15, 20-27).

Aussi comprend-on que la vie humaine, même sur cette terre, soit précieuse. Insufflée par le Créateur, c'est par lui qu'elle est reprise (Gn 2, 7 ; Sg 15, 11). Elle reste sous sa protection : le sang de l'homme crie vers lui (Gn 4, 10) et il en demandera compte, « car, à l'image de Dieu, l'homme a été fait » (Gn 9, 5-6). Le commandement de Dieu est formel : « Tu ne tueras point » (Ex. 20, 13). En même temps qu'un don, la vie est une responsabilité reçue comme un « talent » (Mt 25, 14-30), elle doit être mise en valeur. Pour la faire fructifier, beaucoup de tâches s'offrent à l'homme en ce monde, auxquelles il ne doit pas se soustraire ; mais plus profondément, le chrétien sait que la vie éternelle dépend pour lui de ce que, avec la grâce de Dieu, il aura fait de sa vie sur terre.

La tradition de l'Eglise a toujours considéré que la vie humaine doit être protégée et favorisée dès son début, comme aux diverses étapes de son développe-

ment. S'opposant aux mœurs du monde gréco-romain, l'Eglise des premiers siècles a insisté sur la distance qui, sur ce point, en sépare les mœurs chrétiennes. Dans la Didaché, il est dit clairement : « Tu ne tueras pas par avortement le fruit du sein et tu ne feras pas périr l'enfant déjà né ». Athénagoras souligne que les chrétiens tiennent pour homicides les femmes qui utilisent des médecines pour avorter ; il condamne les meurtriers d'enfants, y compris de ceux qui vivent encore dans le sein de leur mère « où ils sont déjà l'objet des soins de la Providence divine ». Tertullien n'a peut-être pas toujours tenu le même langage ; il n'en affirme pas moins clairement le principe essentiel : « C'est un homicide anticipé que d'empêcher de naître ; peu importe qu'on arrache l'âme déjà née ou qu'on la fasse disparaître naissante. Il est déjà un homme celui qui le sera ».

UN ENSEIGNEMENT INCHANGE ET INCHANGEABLE

Tout au long de l'Histoire, les Pères de l'Eglise, ses pasteurs, ses docteurs, ont enseigné la même doctrine, sans que les diverses opinions sur le moment de l'infusion de l'âme spirituelle aient introduit une doute sur l'illégitimité de l'avortement. Certes, quand, au Moyen Age, l'opinion était générale que l'âme spirituelle n'était présente qu'après les premières semaines, on a fait une différence dans l'appréciation du péché et la gravité des sanctions pénales ; d'excellents auteurs ont admis, pour cette première période, des solutions casuistiques plus larges, qu'ils repoussaient pour les périodes suivantes. Mais on n'a jamais nié alors que l'avortement provoqué, même en ces premiers jours, fût objectivement une grave faute.

Cette condamnation a, de fait, été unanime. Parmi tant de documents, il suffira d'en rappeler quelques-uns. Le premier Concile de Mayence, en 847, reprend les peines établies par les Conciles précédents contre l'avortement et décide que la plus rigoureuse pénitence sera imposée « aux femmes qui provoquent l'élimination du fruit conçu de leur sein ». Le Décret de Gratien fait état de ces paroles du Pape Etienne V : « Celui-là est homicide qui fait périr par avortement ce qui était conçu ». Saint Thomas, docteur commun de l'Eglise, enseigne que l'avortement est un péché grave contraire à la loi naturelle. Au temps de la Renaissance, le Pape Sixte Quint condamne l'avortement avec la plus grande sévérité. Un siècle plus tard, Innocent XI réprouve les propositions de certains canonistes laxistes qui prétendaient excuser l'avortement provoqué avant le moment où d'aucuns fixaient l'animation spirituelle de l'être nouveau.

De nos jours, les derniers pontifes romains ont proclamé la même doctrine avec la plus grande netteté : Pie XI a répondu explicitement aux objections les plus graves ; Pie XII a clairement exclu tout avortement direct, c'est-à-dire celui qui est une fin ou un moyen ; Jean XXIII a rappelé l'enseignement des Pères sur le caractère sacré de la vie « qui, dès son début, exige l'action de Dieu créateur ». Tout récemment, le II^e Concile du Vatican, présidé par Paul VI, a très sévèrement condamné l'avortement : « La vie doit être sauvegardée avec un soin extrême dès la conception : l'avortement et l'infanticide sont des crimes abominables ». Le même Paul VI, parlant de ce sujet à plusieurs reprises, n'a pas craint de déclarer que cet enseignement de l'Eglise « n'a pas changé et qu'il est inchangeable ».

Le respect de la vie humaine ne s'impose pas aux seuls chrétiens ; la raison suffit à l'exiger en se basant sur l'analyse de ce qu'est et doit être une personne. Constitué par une nature raisonnable l'homme est un sujet personnel, capable de réfléchir sur soi-même, de décider de ses actes et donc de son propre destin ; il est libre. Il est, par conséquent, maître de soi, ou plutôt, parce qu'il se fait dans le temps, il a de quoi le devenir, c'est là sa tâche. Immédiatement créée par Dieu, son âme est spirituelle, donc immortelle. Aussi est-il ouvert sur Dieu ; il ne trouvera qu'en lui son accomplissement.

Mais il vit dans la communauté de ses semblables, il se nourrit de la communication interpersonnelle avec eux, dans l'indispensable milieu social. Vis-à-vis de la société et des autres hommes, chaque personne humaine se possède elle-même, elle possède sa vie, ses divers biens, par manière de droit : c'est ce qui exige de tous à son égard une stricte justice.

Cependant, la vie temporelle menée en ce monde ne s'identifie pas à la personne ; celle-ci possède en propre un niveau de vie plus profond, qui ne peut pas finir. La vie corporelle est un bien fondamental, ici-bas condition de tous les autres ; mais il y a des valeurs plus hautes, pour lesquelles il pourra être légitime ou même nécessaire de s'exposer au péril de la perdre. Dans une société de personnes, le bien commun est pour chacune une fin, qu'elle doit servir, à laquelle elle saura subordonner son intérêt particulier. Mais il n'est pas sa fin de carrière et, à ce point de vue, c'est la société qui est au service de la personne, parce que celle-ci n'accomplira son destin qu'en Dieu. Elle ne peut être définitivement subordonnée qu'à Dieu. On ne pourra jamais traiter un homme comme un simple moyen dont on disposerait pour obtenir une fin plus haute.

Sur les droits et les devoirs réciproques de la personne et de la société, il appartient à la morale d'éclairer les consciences, au droit de préciser et d'organiser les prestations. Or, il y a précisément un ensemble de droits que la société n'a pas à accorder parce qu'ils lui sont antérieurs, mais qu'elle a pour office de préserver et de faire valoir : tels sont la plupart de ceux qu'on appelle aujourd'hui les « droits de l'homme » et que notre époque se fait gloire d'avoir formulés.

LE PREMIER DES DROITS, C'EST LA VIE

Le premier droit d'une personne humaine, c'est sa vie. Elle a d'autres biens, et certains sont plus précieux, mais celui-là est fondamental, condition de tous les autres. Aussi doit-il être plus que tout autre protégé. Il n'appartient pas à la société, il n'appartient pas à l'autorité publique, qu'elle qu'en soit la forme, de reconnaître ce droit à certains et non à d'autres : toute discrimination est inique, qu'elle se fonde sur la race, le sexe, la couleur ou la religion. Ce n'est pas la reconnaissance par autrui qui fait ce droit, il la précède ; il exige d'être reconnu et il est strictement injuste de le refuser.

Une discrimination fondée sur les diverses époques de la vie n'est pas plus justifiée que toute autre. Le droit à la vie reste entier chez un vieillard, même très diminué ; un malade incurable ne l'a pas perdu. Il n'est pas moins légitime chez le petit enfant qui vient de naître que chez l'homme mûr. En réalité, le respect de la vie humaine s'impose dès que commence le processus de la génération. Dès que l'ovule est fécondé, se trouve inaugurée une vie qui n'est ni celle du père, ni de la mère, mais d'un nouvel être humain qui se développe pour lui-même. Il ne sera jamais rendu humain s'il ne l'est pas dès lors.

A cette évidence de toujours (parfaitement indépendante des débats sur le moment de l'animation) la science génétique moderne apporte de précieuses confirmations. Elle a montré que dès le premier instant se trouve fixé le programme de ce que sera ce vivant : un homme, cet homme individuel avec ses notes caractéristiques déjà bien déterminées. Dès la fécondation, est commencée l'aventure d'une vie humaine dont chacune des grandes capacités demande du temps, pour se mettre en place et se trouver prête à agir.

Le moins qu'on puisse dire est que la science actuelle, en son état le plus évolué ne donne aucun appui substantiel aux défenseurs de l'avortement. Du reste, il n'appartient pas aux sciences biologiques de porter un jugement décisif sur des questions proprement philosophiques et morales, comme celle du moment où est constituée la personne humaine et de la légitimité de l'avortement. Or, du point de vue moral, ceci est certain : même s'il y avait un doute concernant le fait que le fruit de la conception soit déjà une personne

humaine, c'est objectivement un grave péché que d'oser prendre le risque d'un meurtre. « Il est déjà un homme celui qui le sera ».

ON NE PEUT DISPOSER DE LA VIE D'AUTRUI

La loi divine et la raison naturelle excluent donc tout droit de tuer directement un homme innocent.

Cependant, si les raisons données pour justifier un avortement étaient toujours manifestement mauvaises et sans valeur, le problème ne serait pas aussi dramatique : la gravité vient de ce qu'en certains cas, peut-être assez nombreux, en refusant l'avortement on porte atteinte à des biens importants, auxquels il est normal de tenir, qui peuvent même parfois paraître prioritaires.

Nous ne méconnaissons pas ces très grandes difficultés : ce peut être une question grave de santé, parfois de vie ou de mort, pour la mère ; ce peut être la charge que représente un enfant de plus, surtout s'il y a de bonnes raisons de craindre qu'il soit anormal ou demeure arriéré ; ce peut être le poids que prennent en divers milieux des considérations d'honneur et de déshonneur, de déclassement, etc.

Nous proclamons seulement que jamais aucune de ces raisons ne peut donner objectivement le droit de disposer de la vie d'autrui, même commençaute ; et, pour ce qui est du malheur futur de l'enfant, personne, pas même le père ou la mère, ne peut se substituer à lui, même s'il est encore à l'état d'embryon, pour préférer en son nom la mort à la vie. Lui-même, en son âge mûr, n'aura jamais le droit de choisir le suicide ; tant qu'il n'est pas en âge de décider de lui-même, ses parents ne peuvent pas davantage choisir pour lui la mort. La vie est un bien trop fondamental pour qu'on le mette ainsi en balance avec des inconvénients même très graves.

Dans la mesure où le mouvement d'émancipation de la femme vise essentiellement à la libérer de tout ce qui est injuste discrimination, il est parfaitement fondé. Il y a, dans les diverses formes de culture, beaucoup à faire sur ce point ; mais on ne peut changer la nature, ni soustraire la femme, pas plus que l'homme, à ce que la nature demande d'eux. D'ailleurs, toute liberté publiquement reconnue a toujours pour limites les droits certains d'autrui.

Il faut en dire autant de la revendication de la liberté sexuelle. Si on entendait par cette expression la maîtrise progressivement acquise de la raison et de l'amour véritable sur les impulsions de l'instinct, sans dépréciation du plaisir, mais en le tenant à sa juste place, — et c'est en ce domaine la seule liberté, authentique —, il n'y aurait rien à lui objecter ; or, cette liberté-là se gardera toujours d'attenter à la justice. Mais si, au contraire, on entend que l'homme et la femme sont « libres » de rechercher le plaisir sexuel à satiété, sans tenir compte d'aucune loi ni de l'orientation essentielle de la vie sexuelle à ses fruits de fécondité, cette idée n'a rien de chrétien ; elle est même indigne de l'homme. De toute façon, elle ne fonde aucun droit de disposer de la vie d'autrui, fût-elle embryonnaire, et de la supprimer, sous prétexte qu'elle est gênante.

Les progrès de la science ouvrent et ouvriront de plus en plus à la technique la possibilité d'interventions raffinées dont les conséquences peuvent être très graves, en bien comme en mal. Ce sont des conquêtes en elles-mêmes admirables de l'esprit humain. Mais la technique ne saurait échapper au jugement de la morale, parce qu'elle est faite pour l'homme et doit en respecter les finalités. Pas plus qu'on n'a le droit d'utiliser à n'importe quelle fin l'énergie nucléaire, pas plus on n'est autorisé à manipuler la vie humaine en n'importe quel sens : ce ne doit être qu'à son service, pour mieux assurer le jeu de ses capacités normales, pour prévenir ou guérir les maladies, concourir au meilleur épanouissement de l'homme. Il est vrai que l'évolution des techniques rend de plus en plus facile l'avortement précoce ; l'appréciation morale ne s'en trouve pas modifiée.

Nous savons quelle gravité peut revêtir pour certaines familles et pour certains pays le problème de la régulation des naissances : c'est pour cela que le dernier Concile, puis l'Encyclique *Humanae vitae*, du 25 juillet 1968, ont parlé de « paternité responsable ». Ce

que nous voulons redire avec force, comme l'ont rappelé la Constitution conciliaire *Gaudium et spes*, l'Encyclique *Populorum progressio*, et d'autres documents pontificaux, c'est que jamais, sous aucun prétexte, l'avortement ne peut être utilisé, ni par une famille, ni par l'autorité politique, comme un moyen légitime de régulation des naissances. L'atteinte aux valeurs morales est toujours pour le bien commun un mal plus grand que n'importe quel inconvénient d'ordre économique ou démographique.

La discussion morale s'accompagne un peu partout de graves débats juridiques. Il n'y a pas de pays dont la législation n'interdise et ne punisse l'homicide. Beaucoup, en outre, avaient précisé cette interdiction et ces peines dans le cas spécial de l'avortement provoqué. De nos jours, un vaste mouvement d'opinion demande une libéralisation de cette dernière interdiction. C'est déjà une tendance assez générale que de vouloir restreindre le plus possible toute législation répressive, surtout quand elle paraît entrer dans le domaine de la vie privée.

On reprend, en outre, l'argument du pluralisme : si beaucoup de citoyens, en particulier les fidèles de l'Eglise catholique, condamnent l'avortement, beaucoup d'autres le tiennent pour licite, au moins au titre du moindre mal ; pourquoi leur imposer de suivre une opinion qui n'est pas la leur surtout dans un pays où ils seraient majoritaires ?

LA VIE DE L'ENFANT PREVAUT SUR L'OPINION

Par ailleurs, là où elles existent encore, les lois qui condamnent l'avortement se révèlent difficiles à appliquer : le délit est devenu trop fréquent pour qu'on puisse sévir toujours et les pouvoirs publics trouvent souvent plus sage de fermer les yeux. Mais garder une loi qu'on n'applique pas ne va jamais sans déshonneur pour l'autorité de toutes les autres.

Il faut ajouter que l'avortement clandestin expose aux plus grands dangers pour leur fécondité future, mais aussi souvent pour leur vie, les femmes qui se résignent à y recourir. Même s'il continue de considérer l'avortement comme un mal, le législateur ne peut-il se proposer d'en limiter les dégâts ?

Ces raisons, et d'autres encore, que l'on entend de divers côtés, ne sont pas décisives. Il est vrai que la loi civile ne peut vouloir recouvrir tout le domaine de la morale ou punir toutes les fautes : personne ne le lui demande. Elle doit souvent tolérer ce qui est en définitive un moindre mal pour en éviter un plus grand. Il faut cependant prendre garde à ce que peut représenter un changement de législation. Beaucoup prendront pour une autorisation ce qui n'est peut-être que le renoncement à punir. Bien plus, dans le cas présent, ce renoncement même paraît inclure à tout le moins que la législation ne considère plus l'avortement comme un crime contre la vie humaine, puisque l'homicide reste toujours gravement puni.

Il est vrai que la loi n'a pas à trancher entre des opinions ou à imposer l'une plutôt que l'autre. Mais la vie de l'enfant prévaut sur toute opinion : on ne peut invoquer la liberté de pensée pour la lui enlever.

LE ROLE DE LA LOI CIVILE

Le rôle de la loi n'est pas d'enregistrer ce qui se fait, mais d'aider à mieux faire. C'est en tout cas la mission de l'Etat de préserver les droits de chacun, de protéger les plus faibles. Il lui faudra pour cela redresser bien des torts. La loi n'est pas obligée de tout sanctionner, mais elle ne peut aller contre une loi plus profonde et plus auguste que toute loi humaine, la loi naturelle inscrite dans l'homme par le Créateur comme une norme que la raison déchiffre et travaille à bien formuler, qu'il faut toujours s'efforcer de mieux comprendre, mais qu'il est toujours mal de contredire. La loi humaine peut renoncer à punir, mais elle ne peut déclarer innocent ce qui serait contraire au droit naturel, car cette opposition suffit à faire qu'une loi ne soit pas une loi.

Il doit être en tout cas bien entendu qu'un chrétien ne peut jamais se conformer à une loi en elle-même

immorale; et tel est le cas de celle qui admettrait en principe la licéité de l'avortement. Il ne peut ni participer à une campagne d'opinion en faveur d'une telle loi, ni donner à celle-ci son suffrage. Il ne pourra pas davantage collaborer à son application. Il est, par exemple, inadmissible que des médecins ou des infirmières se trouvent mis dans l'obligation de concourir de façon prochaine à des avortements et doivent choisir entre la loi chrétienne et leur situation professionnelle.

Ce qui par contre appartient à la loi, c'est de poursuivre une réforme de la société, des conditions de vie dans tous les milieux, à commencer par les plus défavorisés, pour que soit toujours et partout rendu possible un accueil digne de l'homme à tout enfant venant en ce monde. Aide aux familles et aux mères célibataires, allocations assurées aux enfants, statut pour les enfants naturels et organisation raisonnable de l'adoption: toute une politique positive est à promouvoir pour qu'il y ait toujours à l'avortement une alternative concrètement possible et honorable.

LE VERITABLE EPANOUISSEMENT HUMAIN

Suivre sa conscience dans l'obéissance à la loi de Dieu n'est pas toujours la voie facile: cela peut imposer des sacrifices et des fardeaux dont on ne doit pas méconnaître le poids; il faut parfois de l'héroïsme pour rester fidèles à ses exigences. Aussi devons-nous en même temps souligner que la voie du véritable épanouissement de la personne humaine passe par cette constante fidélité à une conscience maintenue dans la droiture et la vérité, et exhorter tous ceux qui en ont les moyens à alléger les fardeaux qui écrasent encore tant d'hommes et de femmes, tant de familles et d'enfants, placés devant des situations humainement sans issue.

L'appréciation d'un chrétien ne peut pas se limiter à l'horizon de la vie en ce monde; il sait qu'en la vie présente une autre se prépare, dont l'importance est telle que c'est d'après elle qu'il faut juger. A ce point de vue, il n'y a pas ici-bas de malheur absolu, même l'affreuse peine d'élever un enfant déficient. Tel est le renversement annoncé par le Seigneur: « Bienheureux ceux qui pleurent, car ils seront consolés! » (Mt 5, 5). C'est tourner le dos à l'Evangile que de mesurer le bonheur à l'absence de peines et de misères en ce monde.

Mais cela ne signifie pas qu'on puisse rester indifférent à ces peines et à ces misères. Tout homme de cœur et certainement tout chrétien doit être prêt à faire son possible pour y porter remède. C'est la loi de la charité, dont le premier souci doit toujours être d'instaurer la justice. On ne peut jamais approuver l'avortement; mais il importe par-dessus tout d'en combattre les causes. Cela inclut une action politique et ce sera en particulier le domaine de la loi.

Mais il faut en même temps agir sur les mœurs, travailler à tout ce qui peut aider les familles, les mères, les enfants. Des progrès considérables ont été accomplis par la médecine au service de la vie; on peut espérer qu'ils iront plus loin encore, selon la vocation du médecin, qui n'est pas de supprimer la vie, mais de l'entretenir et de la favoriser au mieux. Il est également souhaitable que se développent, dans des institutions adaptées ou, à leur défaut, dans l'élan de la générosité et de la charité chrétienne, toutes formes d'assistance.

LE SOUCI FONDAMENTAL DE L'EGLISE

On ne travaillera efficacement au plan des mœurs que si on lutte également au plan des idées. On ne peut pas laisser se répandre sans la contredire une manière de voir, et plus encore peut-être de sentir, qui considère la fécondité comme un malheur. Il est vrai que toutes les formes de civilisation ne sont pas également favorables aux familles nombreuses; celles-ci rencontrent des obstacles beaucoup plus grands dans une civilisation industrielle et urbaine. Aussi l'Eglise a-t-elle insisté ces derniers temps sur l'idée de paternité responsable, exercice d'une véritable prudence, humaine et chrétienne.

Cette prudence ne serait pas authentique si elle n'incluait la générosité; elle doit rester consciente de la grandeur d'une tâche qui est coopération avec le Créateur pour la transmission de la vie, qui donne à la communauté humaine de nouveaux membres et à l'Eglise de nouveaux enfants.

L'Eglise du Christ a le souci fondamental de protéger et de favoriser la vie. Elle pense certes avant tout à la vie que le Christ est venu apporter: « Je suis venu pour que les hommes aient la vie et qu'ils l'aient en abondance ». (Jn 10, 10). Mais la vie vient de Dieu à tous ses niveaux et la vie corporelle est pour l'homme l'indispensable commencement. Dans cette vie sur cette terre, le péché a introduit, multiplié, alourdi la peine et la mort; mais Jésus-Christ, en prenant sur lui leur fardeau, les a transformées: pour qui croit en lui, la souffrance et la mort même deviennent instruments de résurrection. Dès lors, saint Paul peut dire: « J'estime que les souffrances du temps présent ne sont pas à comparer à la gloire qui doit se révéler en nous ». (Rm 8, 18); et, si nous comparons, nous ajouterons avec lui: « Nos tribulations, légères et d'un moment, nous préparent au-delà de toute mesure un poids éternel de gloire! » (II Co 4, 17).

S.S. Paul VI, au cours de l'audience accordée au soussigné secrétaire de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi, le 28 juin 1974, a ratifié et confirmé cette déclaration sur l'avortement provoqué et a ordonné de la publier.

Donné à Rome, au siège de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi, le 18 novembre 1974, en la fête de la Dédicace des basiliques Saint-Pierre et Saint-Paul.

François cardinal SEPER,
Préfet.

† Jérôme HAMER,
archevêque titulaire
de Lorium, secrétaire

A bâtons rompus

...HISTOIRE AUTHENTIQUE

Un gynécologue allemand a rédigé le « Journal d'un Enfant » que nous vous livrons avec émotion:

- 1^{er} mai: Par amour, mes parents, aujourd'hui, m'ont appelé à la vie.
- 15 mai: Mes premières artères apparaissent et mon corps se forme très rapidement.
- 21 mai: Mon cœur commence à battre. Qui pourra mettre en doute que je vis?
- 22 mai: Je ne sais pas du tout pourquoi maman se fait tant de soucis.
- 28 mai: Mes bras et mes jambes commencent à croître. Je m'étends et je m'étire.
- 9 juin: A mes mains poussent des petits doigts. Que c'est beau! Bientôt, je pourrai saisir, grâce à eux.
- 16 juin: C'est seulement aujourd'hui que maman a appris que j'étais là. Je m'en suis réjoui.
- 20 juin: Maintenant c'est sûr: je suis une fille.
- 24 juin: Tous mes organes se dessinent.
Je peux sentir la douleur.
- 6 juillet: J'ai des cheveux et des sourcils
Ça me rend jolie.
- 8 juillet: Mes yeux sont finis depuis longtemps, même si mes paupières sont encore fermées.
Mais bientôt je pourrai tout voir: le monde si grand et si beau et par-dessus tout, ma chère maman qui me porte encore.
- 19 juillet: Mon cœur bat magnifiquement.
Je me sens tellement protégée et je suis heureuse.
- 20 juillet: AUJOURD'HUI, MA MAMAN M'A FAIT MOURIR.

AVORTER = C'EST TUER !!!

(Paysan Biologiste - Mars 76)

La morale sexuelle

DECLARATION DE LA CONGREGATION POUR LA DOCTRINE DE LA FOI

1) ...Les choses du sexe, comme chacun le peut aisément constater, sont de nos jours un thème fréquemment et ouvertement abordé dans les livres, les revues, les magazines et autres instruments de communication sociale.

Durant ce temps, s'est accrue la corruption des mœurs dont une exaltation sans mesure du sexe est un des plus graves indices : tandis que, par la diffusion des moyens de communication sociale et des spectacles, cette corruption en est venue à envahir le champ de l'éducation et à infecter la mentalité générale...

Il en est résulté que, même parmi les chrétiens, des enseignements, des critères moraux et des manières de vivre jusque-là fidèlement conservés ont été en quelques années fortement ébranlés et nombreux sont ceux qui, aujourd'hui, devant tant d'opinions largement répandues en opposition à la doctrine qu'ils ont reçue de l'Eglise, en viennent à se demander ce qu'ils doivent encore tenir pour vrai.

2) L'Eglise ne peut demeurer indifférente à cette confusion des esprits et à ce relâchement des mœurs. Il s'agit, en effet, d'une question de la plus haute importance pour la vie personnelle des chrétiens et pour la vie sociale de notre temps...

...En matière morale, l'homme ne peut porter des jugements de valeur selon son arbitraire personnel : « Au fond de sa conscience, l'homme découvre une loi qu'il ne se donne pas à lui-même et à laquelle il doit obéir... Il porte une loi que Dieu a inscrite en son cœur ; sa dignité est de la suivre, et c'est sur elle qu'il sera jugé... »

...Il ne peut donc y avoir de vraie promotion de la dignité de l'homme que dans le respect de l'ordre essentiel de sa nature. Certes, dans l'histoire de la civilisation, bien des conditions concrètes et des besoins de la vie humaine ont changé et changeront encore ; mais toute évolution des mœurs et tout genre de vie doivent être maintenus dans les limites qu'imposent les principes immuables...

...De plus, le Christ a institué son Eglise comme « colonne et support de la vérité ». Avec l'assistance de l'Esprit Saint, elle conserve sans cesse et transmet sans erreur les vérités de l'ordre moral, et elle interprète authentiquement non seulement la loi positive révélée, « mais aussi les principes de l'ordre moral qui dérivent de la nature humaine elle-même » et qui concernent le plein développement et la sanctification de l'homme...

6) La présente Déclaration n'entend pas traiter de tous les abus de la faculté sexuelle ni de tout ce qu'implique la pratique de la chasteté. Elle a pour objet de rappeler la doctrine de l'Eglise sur certains points particuliers, vu l'urgente nécessité de s'opposer à des erreurs graves et à des manières d'agir aberrantes et largement répandues.

7) Plusieurs aujourd'hui revendiquent le droit à l'union sexuelle avant le mariage là, du moins, où une intention ferme de se marier et une affection en quelque sorte déjà conjugale dont la psychologie des sujets demandent cet achèvement qu'ils estiment connaturel ; cela surtout quand la célébration du mariage est empêchée par les circonstances ou si cette relation intime paraît nécessaire pour que l'amour soit conservé.

Cette opinion s'oppose à la doctrine chrétienne selon laquelle c'est dans le cadre du mariage que doit se situer tout acte génital de l'homme...

...Nous savons d'expérience que, pour que l'union sexuelle puisse répondre vraiment aux exigences de sa propre finalité et de la dignité humaine, l'amour doit trouver sa sauvegarde dans la stabilité du mariage. Ces exigences appellent un contrat conjugal sanctionné et garanti par la société, contrat qui instaure un état de vie d'importance capitale tant pour l'union exclusive de l'homme et de la femme que pour le bien

de leur famille et de la communauté humaine. Le plus souvent, en effet, les relations préconjugales excluent la perspective de l'enfant. Ce qu'on représente comme un amour conjugal ne pourra pas, alors qu'absolument il le devrait, s'épanouir en un amour paternel et maternel. Ou, s'il le fait, ce sera au détriment des enfants qui seront privés du milieu stable où ils devraient se développer pour pouvoir y trouver la voie et les moyens de leur insertion dans l'ensemble de la société...

L'HOMOSEXUALITE

8) De nos jours, à l'encontre de l'enseignement constant du Magistère et du sens moral du peuple chrétien, quelques-uns en sont venus, en se fondant sur des observations d'ordre psychologique, à juger avec indulgence, voire même à excuser complètement, les relations homosexuelles chez certains sujets...

...Certes, dans l'action pastorale, ces homosexuels doivent être accueillis avec compréhension et soutenus dans l'espoir de surmonter leurs difficultés personnelles et leur inadaptation sociale. Leur culpabilité sera jugée avec prudence. Mais nulle méthode pastorale ne peut être employée qui, parce que ces actes seraient estimés conformes à la condition de ces personnes, leur accorderait une justification morale. Selon l'ordre moral objectif, les relations homosexuelles sont des actes dépourvus de leur règle essentielle et indispensable. Elles sont condamnées dans la Sainte Ecriture comme de graves dépravations et présentées même comme la triste conséquence d'un refus de Dieu. Ce jugement de l'Ecriture ne permet pas de conclure que tous ceux qui souffrent de cette anomalie en sont personnellement responsables, mais il atteste que les actes d'homosexualité sont intrinsèquement désordonnés et qu'ils ne peuvent en aucun cas recevoir quelque approbation.

LA MASTURBATION

9) Fréquemment, aujourd'hui, on met en doute ou l'on nie expressément la doctrine catholique traditionnelle selon laquelle la masturbation constitue un grave désordre moral.

Cette opinion contredit la doctrine et la pratique pastorale de l'Eglise catholique. Quoi qu'il en soit de la valeur de certains arguments d'ordre biologique ou philosophique dont se sont servis parfois les théologiens, en fait, tant dans le magistère de l'Eglise, dans la ligne d'une tradition constante, que le sens moral des fidèles ont affirmé sans hésitation que la masturbation est un acte intrinsèquement et gravement désordonné. La raison principale en est que, quel qu'en soit le motif, l'usage délibéré de la faculté sexuelle en dehors des rapports conjugaux normaux contredit essentiellement sa finalité.

LE PECHE MORTEL

10) Le respect de la loi morale, dans le domaine de la sexualité, ainsi que la pratique de la chasteté, ne sont pas peu compromis, surtout chez les chrétiens moins fervents, par la tendance actuelle à réduire à l'extrême, quand ce n'est pas à nier, la réalité du péché grave, du moins dans l'existence concrète des hommes.

...Selon la doctrine de l'Eglise, le péché mortel qui s'oppose à Dieu ne consiste pas dans la seule résistance formelle et directe au commandement de la charité ; il est également dans cette opposition à l'amour authentique incluse en toute transgression délibérée, en matière grave, de chacune des lois morales...

...L'homme pèche mortellement, non seulement quand son action procède du mépris direct de l'amour de Dieu et du prochain, mais encore lorsqu'il fait consciemment et librement, pour quelque motif que ce soit, un choix dont l'objet est gravement désordonné. Dans ce choix, en effet, est inclus le mépris du commandement divin : l'homme se détourne de Dieu et perd la charité. Or, selon la tradition chrétienne et la doctrine de l'Eglise, et comme le reconnaît aussi la raison droite, l'ordre moral de la sexualité comporte pour la vie

humaine des valeurs si hautes que toute violation directe de cet ordre est objectivement grave.

Il est vrai que dans les fautes d'ordre sexuel, vu leur genre et leurs causes, il arrive plus aisément qu'un libre consentement ne soit pas pleinement donné, ce qui invite à user de précaution dans tout jugement à porter sur la responsabilité du sujet. C'est particulièrement ici le cas de se rappeler cette parole de l'Écriture : « L'homme voit les apparences, mais Dieu sonde les cœurs ». Cependant, recommander cette prudence du jugement sur la gravité subjective d'un acte peccamineux particulier ne signifie nullement tenir que dans le domaine sexuel il ne se commet pas de péchés mortels.

Les pasteurs doivent donc faire preuve de patience et de bonté, mais il ne leur est permis ni de rendre vains les commandements de Dieu, ni de réduire outre mesure la responsabilité des personnes.

...Aux évêques, aux prêtres et à leurs collaborateurs, il revient de mettre les fidèles en garde contre les opinions erronées fréquemment proposées dans des livres, des revues et des conférences publiques...

La Fidélité

FIDELITE NI PASSIVE NI IMMOBILE

Il est un autre mot, sans doute, plus expressif du point de vue religieux, un mot bien connu et qui nous est cher, celui de fidélité. Un terme sacré, fort qui, rapporté au temps, se déplace dans un double sens : La fidélité, en effet, se tourne vers le passé, le point de départ, la source, c'est-à-dire le Christ, et elle se tourne vers l'avenir, vers le temps qui vient et s'écoule en rongant et en dévorant toute chose, sauf une, précisément, la fidélité, qui, elle reste et veut rester.

Elle n'est ni passive, ni immobile, ni indifférente devant l'évolution des choses et des besoins ; elle demeure toujours vivante, égale à elle-même, toujours prête à s'insérer dans l'histoire pour la diriger vers un véritable progrès. Oui, c'est cela la fidélité.

VERTU DE FORCE

Il faut que nous nous revêtions de cette vertu si nous voulons mettre en valeur l'héritage du passé au profit des conquêtes futures.

La fidélité est une des vertus nées de la vertu cardinale de la force ; elle est une manifestation de force, mais, dans la vie vécue, elle est liée aux vertus théologiques, c'est-à-dire à la foi dont elle veut être une application constante et à la charité par laquelle elle peut atteindre le sommet de la perfection chrétienne.

La fidélité, comprise comme cohérence entre la pensée et l'action, occupe une grande place dans l'Évangile : « Ce n'est pas celui qui dit Seigneur, Seigneur, qui entrera dans le royaume des cieux, mais celui qui fait la volonté de mon Père qui est aux cieux », dit le Christ qui, à maintes reprises, nous avertit : « Celui qui tiendra bon, jusqu'au bout, celui-là sera sauvé » (Mt 10, 22 et 24, 13). Et l'apôtre Pierre : « Il faut être fort dans la foi » (I Pier. 5, 9).

Le catholicisme, nous ne l'ignorons pas, est un acte de fidélité constant qui traverse l'histoire. Mais nous nous heurtons ici à deux obstacles qui pourraient ébranler notre fidélité, disons même, notre identité chrétienne, si nous ne possédons pas des armes intérieures adéquates pour nous défendre.

REVOLUTION ET CHANGEMENT

Le premier obstacle c'est la passion effrénée pour la nouveauté, la nouveauté pour elle-même, qui envahit et domine l'esprit de l'homme moderne. Ceux qui assistent au spectacle du transformisme philosophique et social actuel et y participent, estiment que l'immobilisme est négatif et que seul le changement est positif. On en vient à confondre le changement avec les pulsations de la vie.

Le programme normal c'est la révolution. La mode est l'interprète d'un printemps toujours nouveau. On change tout et tout évolue. On voudrait même imposer cette unique et inexorable loi du changement à la vérité !

Que cette manie du changement, justifiée par l'instabilité de l'être humain qui ne possède pas en lui la raison suffisante de son existence, touche au domaine temporel, passe encore, mais qu'on prétende lui soumettre Dieu, sa parole, la révélation et la foi, nous ne pouvons l'admettre. C'est là l'originalité ineffable du Christ, le Verbe éternel de Dieu venu dans le monde : « Le ciel et la terre, a dit Jésus, passeront, mais mes paroles ne passeront point » (Mt 24, 35). Notre fidélité chrétienne y trouve son origine surnaturelle, et c'est de l'essence immuable de l'homme créé à l'image de Dieu qu'elle tire son origine naturelle.

Le deuxième obstacle naît de la crainte que la fidélité n'empêche d'agir conformément aux besoins des temps et aux nécessités de l'amour. Mais il n'en est pas ainsi. La fidélité au Christ est la source intarissable d'un renouveau qui s'effectue conformément aux principes dont elle s'inspire. Elle est une nouveauté vécue : « Nous vivons toujours dans une vie nouvelle », écrit saint Paul (Rom. 6, 4). Nous aussi.

Avec notre bénédiction apostolique.

PAUL VI
24 mars 1976

Paroles de nos Évêques

« Mes enfants sourient en me voyant égrener mon chapelet... » « X... m'a envoyé promener parce que je demandais des messes pour les Ames du Purgatoire... Des plaintes de ce genre-là il n'est pas rare que nous en ayons. Et nous aimerions répondre à chacun.

La chance a voulu que, tout récemment, deux des plus hautes autorités de l'Église de France s'expriment à ce sujet, il ne s'agit rien moins que du Cardinal Marty, archevêque de Paris et Président de la Conférence épiscopale de France de 1969 à 1975, et de Mgr Etchegaray, archevêque de Marseille, qui lui a succédé à ce poste, en octobre dernier.

Nous livrons ces textes à votre méditation. N'hésitez pas à les faire connaître autour de vous et ne laissez plus la joie de votre Foi se ternir de complexes aussi peu fondés.

LE CHAPELET, PRIERE MODERNE

Le chapelet est une prière moderne. Le Pape l'a justement rappelé.

Depuis quelques années, le soupçon s'est porté sur ce chemin modeste et populaire qui veut aider le croyant à rencontrer le Christ sous la conduite de sa mère. Or, en ce temps où la raison raisonnante est reine, une reine possessive, heureux est celui qui, son chapelet dans la poche, ne croit pas déchoir en le récitant.

« Si vous ne devenez semblables à de petits enfants... » (Mat. 18/3). Il nous faut retrouver la spontanéité, demander la disponibilité, comme des jeunes qui sont heureux de grandir, qui sont tendus vers l'avenir.

Le rosaire « tire de l'Évangile l'énoncé des mystères et ses principales formules » : c'est vraiment une prière évangélique. Marie a vécu auprès de son fils, chaque jour, elle a vécu les événements de l'incarnation de

Dieu, de la rédemption de l'homme, de la naissance de l'Eglise. Elle était, bien sûr, à Bethléem ; mais aussi au pied de la croix, et lors de la Pentecôte au Cénacle.

Elle a vécu ses engagements personnels : elle nous propose de vivre les nôtres dans le sillage du Christ.

C'est pourquoi il est recommandé aujourd'hui d'égrener son chapelet le livre des évangiles à la main, de se nourrir d'un passage et de se laisser entraîner dans un Ave Maria. Il y a une « ruminant » des paroles et des actes du Maître qui est ainsi fortement soutenue, alors que l'esprit s'appuie sur la salutation de l'ange au jour de l'Annonciation. C'est dans le mouvement de la danse que le corps humain trouve son équilibre harmonieux. C'est dans la musique intérieure des mots que l'esprit, loin de s'évader hors de tout contrôle, entre dans la contemplation du mystère de Dieu rencontrant l'homme.

Le chapelet, qui n'est pas un talisman, mais un accompagnement, peut être une clé, l'humble prière qui ouvre à la liberté. Marie nous rend ce service : nous sortir de nous-mêmes. Trop souvent, ne sommes-nous pas les prisonniers de notre propre prison, les enchaînés de notre propre misère ou de nos éphémères désirs ? La porte est verrouillée.

Ceci me rappelle une parabole. Sept hommes sont enfermés dans une pièce. La porte est verrouillée. Ils attendent, assis autour d'une table nue. Sur cette table, un objet métallique de forme étrange. Tous l'observent. L'un d'eux le saisit, le soupèse. Un autre, parce que c'est sa compétence, entreprend d'en étudier la structure. Une troisième, c'est son talent, sort un crayon et trace un croquis. Le quatrième observe son voisin qui tient l'objet dans sa main. Le cinquième, un peu esthète, cherche sous quel angle et avec quel éclairage cet objet pourrait orner le mur. Le dernier, qui est philosophe, s'en tient aux questions essentielles, il s'interroge sur le « pourquoi ».

Sort alors de son coin d'ombre un homme à l'allure gauche. Il saisit la pièce de métal, la tourne et la retourne entre ses doigts carrés. D'un coup d'œil circulaire, l'homme parcourt les murs de la salle. Soudain, il avise la porte et s'en approche. Il introduit l'objet dans la serrure, fait un tour : la porte s'ouvre.

« Viens et vois ». Telle est la proposition du Christ. Trop d'hommes aujourd'hui vivent à l'état second : ils observent, regardent, dissèquent et dissertent. Ils « prennent du recul ». Mais ils oublient d'agir.

« Prends ton chapelet et ton évangile et essaie ».

LE PURGATOIRE... AU PURGATOIRE ?

Il y a sans doute aujourd'hui bien des sujets qui appellent plus que celui-ci une réflexion spirituelle.

Pourtant, si je le retiens, c'est qu'il est révélateur d'un état d'esprit : certains l'ont relégué dans les combles poussiéreux de l'Eglise tandis que d'autres ne pensent qu'à franchir « ce peu profond ruisseau » (Gabriel Marcel) qui nous sépare des morts pour communiquer avec l'au-delà. Cette semaine, deux lettres me demandent : « Pourquoi l'Eglise ne prie plus pour les âmes du Purgatoire ? ». Notre façon d'évoquer le Purgatoire est un test de la justesse de notre foi qui risque souvent d'en dire trop ou pas assez.

Tout d'abord, un point est clair, qui court tout au long de la tradition vivante de l'Eglise. Dieu veut que l'on prie pour les morts, comme cela est déjà montré dans l'histoire de Judas Maccabée (II Mac. 12, 39-46) : celui-ci, ayant trouvé sur le corps de soldats tombés au combat des objets consacrés aux idoles, fit offrir un sacrifice expiatoire dans la conviction que les défunts se purifient entre leur mort et la résurrection, aidés en cela par les suffrages des vivants. Ce qui est fâcheux c'est qu'en Occident nous avons tendance à tout « chosifier », à transformer la théologie en physiologie, alors que l'Écriture s'intéresse moins à ce que les choses sont en elles-mêmes qu'à leur signification.

Que faut-il en conclure pour le Purgatoire ? C'est que nous en étions arrivés — du moins dans les prédications et dans l'iconographie — à traiter du Purgatoire comme d'un enfer non éternel, à le comptabiliser comme s'il s'agissait d'années de prison, et que l'on ne saurait parler ni de lieu, ni de durée pour des âmes séparées de leur corps.

Certes, on ne peut penser sans images, mais gardons-nous bien de débrider notre imagination là où précisément l'Eglise nous enseigne la sobriété et la discrétion. La doctrine du Purgatoire, dans ses confrontations, soit avec les Orthodoxes (Conciles de Lyon en 1274 et de Florence en 1439), soit avec les Protestants (Concile de Trente, 25^e session, en 1563), a su éviter tout excès pour ne retenir que l'essentiel et même à Trente, il a été recommandé aux évêques d'empêcher qu'on proposât aux fidèles un luxe de détails discutables et incontrôlables.

En définitive, ce que nous devons croire :

1) c'est qu'il existe un processus de purification des âmes qui meurent dans l'amitié de Dieu, car pas un atome d'égoïsme, pas le moindre résidu du péché ne peut entrer dans la vie avec Dieu ;

2) c'est que l'intercession des fidèles et en particulier le sacrifice de la messe sont efficaces pour ces âmes en état « d'attente du Paradis », selon la loi de la solidarité que la mort ne peut suspendre.

Dans l'entre-deux qui précède le Jugement dernier, l'œuvre de salut se poursuit, non seulement sur terre mais aussi de l'autre côté du voile, dans l'Eglise et par l'Eglise.

« Baptiser les petits enfants »

Le dimanche 4 janvier, à l'Angelus de midi, devant quelque dix mille pèlerins rassemblés place Saint-Pierre, Paul VI a parlé de l'enfance : les enfants à naître, les nouveau-nés, les tout petits... Après avoir redit le souci de l'Eglise de protéger la vie, le Pape a incité les parents à « faire entrer tout de suite les enfants dans la Famille immortelle qu'est l'Eglise par le Saint baptême ».

Conforme à la tradition de l'Eglise, cette prise de position du Pape devrait contribuer à mettre un point final aux « expériences » de baptême par étapes, de baptême différé et retardé qui se sont multipliées dans certaines paroisses de France pour des motifs soi-disant pastoraux mais en fait en raison de pseudo-théologies pour lesquelles la seule appartenance à l'humanité est la condition ordinaire et suffisante du salut, en raison aussi de fausses conceptions de la liberté.

EXPERIENCES ABERRANTES

Naguère j'ai eu entre les mains un papier distribué aux jeunes parents d'une paroisse de l'Ouest. On y lisait ceci :

« Pourquoi baptiser votre enfant ? »

On dit souvent :

— Chez nous, ça s'est toujours fait...

— Je suis baptisé, je veux que mon enfant le soit aussi...

— Comme ça, il n'aura pas d'ennuis pour se marier...

— Ainsi, plus tard, il n'aura rien à me reprocher...

Ces raisons ne suffisent pas pour que l'Eglise accepte de donner le baptême.

— Certains font baptiser leur enfant quand il est tout petit.

— D'autres attendent plus longtemps.

— Des parents pensent qu'il vaut mieux laisser les enfants libres de choisir eux-mêmes s'ils veulent être baptisés ou non.

Voici donc comment on insinue dans l'esprit des parents cette idée fausse que la foi seule justifie et que le baptême ne constitue qu'une sorte de manifestation extérieure de ce qui est déjà intérieurement accompli. D'où la nécessité d'attendre que l'enfant puisse faire lui-même consciemment son acte de foi...

Et l'on a encore présentes à l'esprit les propositions scandaleuses de l'« aumônerie catéchuménale » qui souhaitait « inventer autre chose que le baptême ». Pour « désenclaver les sacrements », l'« aumônerie catéchuménale » proposait notamment de « libéraliser l'avortement des baptêmes prématurés », ce qui en clair voulait dire qu'il fallait différer le baptême des petits enfants.

DOCTRINES ERRONEES

De toutes ces opinions, le cardinal Daniélou disait qu'elles étaient dues pour une bonne part à l'influence de théories protestantes. « C'est un trait du protestantisme, expliquait-il, de mettre l'accent presque exclusivement sur la parole et sur l'adhésion à la parole et de minimiser l'aspect sacramentel de la régénération. La théologie catholique contemporaine a été souvent influencée par ces vues. Mais en mettant l'accent sur l'aspect subjectif de la foi et non d'abord sur l'action objective de Dieu dans le sacrement, elles détruisent la doctrine catholique des sacrements ».

Il est donc faux d'invoquer la liberté de choix ou la foi consciente pour administrer le baptême puisque précisément ce sacrement est celui qui donne à l'homme la foi surnaturelle et en le libérant du péché originel qui est une mort spirituelle le rend vraiment libre et fait de lui un vivant spirituel.

« Que demandez-vous à l'Eglise de Dieu ? — La foi » : ce dialogue qui ouvre la liturgie baptismale et que Paul VI a plusieurs fois rappelé dans des allocutions aux audiences du mercredi donne tout son sens au rite par lequel en naissant dans l'Eglise on devient chrétien. Ce n'est pas parce qu'on a la foi qu'on demande le baptême, mais c'est bien pour recevoir ce don de la foi qu'on le demande à l'Eglise...

UNE PASTORALE REACTIONNAIRE

Le R.P. Serge Bonnet a montré dans un chapitre de « **A hue et à dia** » que la pastorale soi-disant novatrice qui préconise le retard du baptême est en réalité terriblement réactionnaire. Alors que dans la société actuelle, on cherche à réduire ce qu'on appelle l'inégalité des chances qui découlent de la naissance par des bourses, la sécurité sociale, les mutuelles, etc... afin que la carrière des enfants ne dépende pas du niveau intellectuel et du statut matériel de leurs parents, dans l'Eglise, l'octroi du baptême dépendrait du seul « niveau de foi » des parents. « Si l'enfant a des parents peu ou pas croyants, il ne sera plus pascalisé par le baptême, écrit le R.P. Serge Bonnet. Cette pastorale est aussi antitraditionnelle qu'antimoderne ». « On a toujours estimé, dans les siècles passés, qu'au baptême, ajoute le R.P. Bonnet :

— c'est l'Eglise totale qui **présente** l'enfant (et non les seuls parents, d'où la présence symbolique de parrains) ;

— c'est l'Eglise totale qui **accueille** l'enfant (et non telle ou telle communauté locale bricolant sa pastorale maison) ;

— c'est l'Eglise totale qui **administre** le sacrement (et non tel curé particulier) ».

Le baptême par étapes ou le baptême différé repose sur une série d'idées fausses qu'on essaie d'insinuer à ceux qui viennent demander le baptême pour leurs enfants.

(« HOMME NOUVEAU »)

18-1-1976

★

Puisqu'à notre époque on « conteste » même les ordres les plus formels sous de fallacieux prétextes, bornons-nous aux « arguments internes ». Des chrétiens qui s'opposent au baptême des enfants révèlent passablement d'ignorance, d'erreurs ou de confusions.

1. — Erreur sociologique.

Ils prétextent l'ambiance d'incrédulité contemporaine. Or le paganisme était autrement répandu et redoutable aux premiers siècles de l'Eglise. Et cependant il est certain que les chrétiens de cette époque baptisaient les enfants. Donc l'objection ne vaut rien. Imitons seulement les premiers chrétiens dans la joie et la fierté de leur foi, et leur soin de la transmettre sans faille de père en fils. Il a bien fallu choisir pour les enfants nourriture, vêtements, médecins, etc. Pourquoi ne pas choisir pour eux l'essentiel de leur vie spirituelle ?

2. — Confusion doctrinale.

Ils confondent foi chrétienne et idéologie (pensons à l'idéologie marxiste). Or la Foi chrétienne n'est pas une idéologie : elle est un don gratuit de Dieu qui s'accepte dans l'action de grâce, mais ne s'acquiert pas à la force du poignet. Il est donc normal que les enfants, comme les adultes, profitent de cette prodigalité divine.

3. — Erreur psychologique.

On ne peut connaître la foi de l'extérieur. On ne la connaît que par expérience de l'intérieur, comme on ne connaît un vitrail de cathédrale que de l'intérieur. Le baptême des enfants leur procure l'immense bienfait de les mettre à l'intérieur de la foi.

4. — Ignorance théologique.

Refuser de faire baptiser des enfants prouve qu'on ignore l'action de la grâce dans leurs âmes innocentes. Elle les aide merveilleusement (à condition, évidemment, d'être favorisée par la famille et le catéchisme) à se retrouver dans l'atmosphère de la foi comme, pour ainsi dire, dans leur atmosphère naturelle. Pour eux, les mystères vont de soi, à partir de la Toute-Puissance et de l'Amour infini de Dieu. C'est le résultat de la foi infuse, qui est une participation réelle, bien que mystérieuse, à la lumière que Dieu porte sur lui et sur sa création. Le plus merveilleux cadeau que l'on puisse procurer à l'enfant que l'on aime est celui de la grâce divine.

5. — Erreur pédagogique.

L'expérience prouve amplement que la plupart des enfants non baptisés et élevés dans l'indifférence religieuse demeurant allergiques à la Révélation. Les mauvaises tendances dues au péché originel (que beaucoup de novateurs veulent ignorer), n'étant pas contrebalancées par la grâce intérieure, bouchent les horizons célestes. Les persécuteurs soviétiques savent ce qu'ils font quand ils entravent au maximum le baptême des enfants.

6. — Insouciance des conséquences ultimes.

Il s'agit du sort éternel des âmes. Pensons-y. Or si, par suite de notre désobéissance à l'Eglise dans ce domaine, des âmes sont éloignées de la foi et se perdent, nous en porterons la responsabilité.

CONCLUSION : En un mot, quand on a une foi solide et une connaissance suffisante du Christianisme, la question ne se pose pas : on continue de baptiser les nouveau-nés, et on se garde bien de négliger de les consacrer à Marie ; par elle aussi la grâce agit.

(Notre-Dame des Temps nouveaux
61.470 Le SAP, janvier 1976)

Crise de la Catéchèse

Sous le titre « La Liberté d'un Evêque... » le Centurion vient d'éditionner un ouvrage de Mgr Elchinger, évêque de Strasbourg, dans lequel il traite longuement des problèmes de la catéchèse.

Nous reproduisons ci-dessous les passages les plus caractéristiques, d'après les « bonnes feuilles » que « La France Catholique » a publiées dans son numéro du 28 mai 1976 :

— Recherches anarchiques.

Mais maintenant, on devient l'esclave des recherches pédagogiques actuelles, c'est exactement l'opposé. On en devient esclave, et on en vient à un subjectivisme, un intimisme et un sentimentalisme qui pourraient devenir une catastrophe.

Je prends un exemple très concret. Il y a quelques années, en France, nous avons remplacé le catéchisme national — qui était évidemment dépassé — par sept éditions différentes, sept catéchismes différents.

Prenez les sept livres et vous verrez qu'il n'y a rien de commun entre eux. Il n'y a pas de plan commun, il n'y a pas de progression commune, et alors là je dis : nous nous moquons de Dieu, car Dieu était intelligent et il n'a pas écrit deux Bibles, une pour les Grecs et une pour les Juifs ; une pour les gens intelligents et une pour les gens pas intelligents. Chacun prend ce qu'il peut.

D'abord j'ai pris la peine de lire chacune des éditions pour voir ce qu'on y dit du Décalogue, c'est-à-dire la Loi de Dieu. La Loi de Dieu, c'est quand même quelque chose d'important. Eh bien, j'ai trouvé quatre ou cinq éditions différentes de ce que nous appelons le Décalogue, les dix Commandements. Les uns n'ont pas voulu parler des sixième et neuvième commandements pour éviter que cela donne des complexes ; dans certains cas, c'étaient quatre commandements ; dans d'autres cinq, ou trois ou six. Enfin, comment voulez-vous que nous puissions construire une Eglise de cette manière ?

La conception du péché, de la faute religieuse, est quelque chose d'extrêmement important — je dirais même que c'est une base —, or, il n'y a rien à ce propos. On avait dit : ils auront un manuel spécial pour cela ; je ne le connais pas ce manuel spécial, il n'a pas paru jusqu'ici. Voilà de nouveau une génération d'enfants qui est sacrifiée.

— Messes horizontales.

Et pour l'Eucharistie, c'est la même chose. Finalement, les enfants ne peuvent pas savoir ce qu'on célèbre vraiment à la messe, ils ne peuvent pas le savoir, et j'ose dire qu'il y a des prêtres qui ne savent plus eux-mêmes très bien ce que l'on célèbre à la messe, et c'est pour cela qu'il y a des messes « horizontales » ou « horizontalistes ».

— C'est-à-dire ?

— C'est-à-dire qu'on célèbre la joie de l'amitié, la joie d'être ensemble, on célèbre à la rigueur le service des autres, on offre à Dieu ce qu'on a fait au cours de la semaine, mais on ne célèbre pas la venue de Dieu, qui est verticale, on ne célèbre pas l'ouverture à Dieu, on ne célèbre pas le pardon de Dieu. On ne célèbre pas la libération de Dieu qui est d'abord la libération du péché et non la libération syndicale !

— L'âge des fondations

Et il y a dans ces manuels de catéchisme un certain nombre de très graves lacunes. Or, cet âge-là est celui des fondations ; quand une maison n'a pas les fondations solides, comment voulez-vous qu'elle tienne ? Je prends par exemple la Providence : on n'en parle plus non plus. Le devoir ? On parle des droits, on ne parle

pas des devoirs. Et puis, il n'y a pas de place constructive laissée à l'échec et à la croix, on n'ose pas parler de ces choses-là pour ne pas donner de complexes — mais un minimum de sécurité est indispensable ; et le fait de mettre tout en question, actuellement, de critiquer tout — d'inventer pour chacun sa religion — enlève aux gens leur sécurité ; il n'est pas permis d'agir ainsi etc...

— Et la morale ?

Une réhabilitation de la morale est à faire, une réhabilitation de la morale qui inclut une réhabilitation de l'amour. Nous avons été des jansénistes ; nous avons mis des barrières sur la route, qu'on n'avait pas le droit de transgresser ; or, les jeunes, quand ils voient des barrières, ce qu'ils ont envie de faire, c'est de sauter par-dessus. C'est la route qu'il faut tracer ; les barrières, cela ne fait pas la route.

Des garde-fous, il en faut, parce que l'homme est un être qui a besoin de garde-fous, mais des garde-fous, ce n'est pas la route. Et nous avons tout le temps parlé des garde-fous, et nous n'avons pas parlé de la route.

— La vraie morale, pour vous, qu'est-ce que c'est ?

— La vraie morale, c'est le développement de toute la capacité d'aimer et de nous dépasser sans cesse. C'est tout autre chose que l'égoïsme et la revendication.

Le sens de Dieu n'est pas possible sans le sens de la transcendance. Il y a là comme un cri en nous vers quelque chose qui nous dépasse, que ce soit dans la douleur ou dans la joie. On le sent si l'être humain n'est pas abruti, il porte cela en lui-même, et c'est à cultiver. Je crois qu'il y aurait à faire une éducation au sens du sacré.

Livres de catéchisme

Pour les parents qui veulent contrôler ce qu'on fait au catéchisme non par méfiance, mais par prudence et par devoir, car le premier catéchiste : c'est les parents.

1° Pour les tout petits :

« La Nouvelle miche de pain » : 18 F.

« Le carnet de dessin » de « La Nouvelle miche de pain » : 5 F.

Pour les mamans :

« Catéchisme des petits enfants du Père Emmanuel » : 8 F.

2° Pour les cinq-sept ans :

« Notre Père du Ciel » 12 F.

Pour les mamans :

« Première confession, première communion » : 2 F.

3° Pour les huit-dix ans :

« Lumière du Monde » (7^e - 8^e) : 17 F.

Pour les mamans :

« Carnet de préparation d'un catéchiste » 3 vol. : 45 F.

4° Pour les onze-douze ans :

« Lumière du monde » (6^e - 5^e) : 17 F.

« La Bible des écoliers » : 11 F.

Pour les mamans :

« Carnet de préparation » comme plus haut.

5° Pour les adolescents et adultes :

« Catéchisme du Concile de Trente » : 25 F.

« J'ai choisi l'unité » de M. Carré : 42 F.

Pour les parents :

« L'enseignement de Jésus et le plan divin » : 18 F.

« Les merveilles de l'amour miséricordieux » : 22,50 F.

6° Pour les parents - Livres de base :

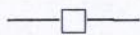
« Evangile de Jésus » : 16 F (Ed. Apostolat des Editions).

« La foi de notre baptême » de R. Cassin : 27 F.

« Initiation à la théologie de St Thomas » du Père Sineux chez Téqui : 54 F.

Ce dernier livre malgré son titre est très abordable par tous et il est absolument complet et parfait.

Certes il y a d'autres livres, mais ceux signalés sont d'une doctrine sûre, même si certains ne sont pas parfaits. Attendre la perfection... on risque d'attendre longtemps... Avec cela vous voilà équipés sûrement, bon travail...



Le salut par le célibat

(Pour garder le sourire)

Mes très chers frères, mes très chères sœurs, Je vous l'annonce avec une peine infinie, ceci est mon dernier sermon. Le prêtre — votre prêtre — qui est devant vous s'en va.

Il ne vous quitte pas pour une autre paroisse, mais pour rejoindre la vie laïque. Je préfère, en effet, essayer d'être un bon civil plutôt que de devenir un mauvais curé.

Dieu sait pourtant les efforts que j'ai déployés ces dernières années pour poursuivre mon sacerdoce. Fidèle à mes vœux, j'ai obéi au pape, « perinde ac cadaver ».

Quoi qu'il m'en ait coûté, j'ai été conciliant avec le concile. J'ai dit la messe en français au point d'en perdre mon latin. Je n'ai pas protesté quand on m'a demandé de vous faire chanter des psaumes protestants. Je me suis mis à tutoyer Dieu comme si c'était un camarade. J'ai transformé la communion en repas self-service. J'ai cessé de faire le catéchisme pour ne pas traumatiser les enfants.

Bref, j'ai bu le ciboire devenu inutile — ou presque — jusqu'à la lie et je n'ai même pas eu la possibilité de jeter ma soutane aux orties puisque, désormais, je m'habille en prêt-à-porter.

Je croyais cependant être arrivé au bout de mon calvaire, quand m'est parvenu le résultat du sondage effectué par le journal « Le Pèlerin ». Ainsi 70 % des Français seraient d'accord pour que les prêtres se marient !

Très chers frères, très chères sœurs, vous êtes donc sept sur dix à penser que je dois prendre une épouse ! Mais que vous ai-je donc fait ? De toute façon, cette fois, c'en est trop !

J'ai dépensé toutes mes forces pour suivre les consignes de Vatican II. Il ne m'en reste plus pour supporter une bonne femme.

Je retourne donc dans la vie civile. Là, au moins, on peut rester célibataire tranquillement.

Jacques BRACIEUX

LE PROGRÈS

La santé et l'heure.

Le grand chercheur Lyall Watson écrit : « La température de l'homme monte avec le soleil et continue à monter en même temps que le rythme des pulsations cardiaques jusqu'à atteindre un niveau maximum d'activité au début de l'après-midi. Puis les fonctions humaines ralentissent jusqu'à tomber à leur plus bas niveau vers **quatre heures du matin**. La vie donc se trouve au plus faible aux petites heures qui précèdent le lever du soleil. Celles-ci correspondent d'ailleurs à une grande fréquence de décès et de suicides ».

On nous a changé l'heure. Elle est en avance de deux heures sur le soleil. On a pensé à faire des économies (???) a-t-on pensé à la santé des Français et surtout des enfants ? En effet six heures légales ne font que quatre solaires. Et c'est à cette heure précieusement la plus faible en ressources de santé que l'on demande le plus d'efforts au gens ?...



Le progrès ?...

Les usines travaillant pour la guerre ont produit des quantités énormes de déchets de toutes sortes qui ont été utilisés par la chimie pour être transformés et vendus ensuite aux cultivateurs, à grand renfort de publicité comme engrais chimiques. À la fin du XIX^e siècle, les champs de bataille d'Europe des guerres napoléoniennes ont été systématiquement fouillés. Les ossements humains et animaux ont été ramassés et beaucoup expédiés en Angleterre pour être transformés en phosphates pour l'agriculture. Oui le progrès ?...



Encore le Progrès...

Le Professeur Rusch, parlant au Palais de l'U.N.E.S.C.O. déclare :

« La science des engrais actuels est parvenue à fabriquer des engrais capables de passer dans la plante sans la coopération du sol. Avec lui nous dirons, si la plante ne coopère plus avec le sol, la plante devient chimique, l'animal chimique, l'homme chimique « corps et esprit », ce qui explique bien des maladies et des pertes douloureuses dont nous ignorons les causes ».

Dans deux grammes de terre de votre jardin, il y a (ou il y avait) jusqu'à cinq milliards d'être vivants invisibles appelés micro-organismes — (**aérobies** : ceux qui vivent à la surface du sol et **anaérobies** : ceux qui vivent en profondeur) — c'est-à-dire plus que d'habitants sur la planète terre. Ce sont eux qui coopèrent avec le sol pour nourrir la plante.

Or, les engrais chimiques tuent ces êtres vivants. La terre est alors morte, stérile d'où l'emploi et de plus en plus intensifs et coûteux d'engrais chimiques. Cercle vicieux.

La terre est allergique à la chimie. Elle ne produira bientôt plus rien. Elle devient support et non nourriture. D'où la culture sans sol...

Autre auxiliaire du sol (avec les micro-organismes) les **vers de terre**. Dans une vieille pâture, sans engrais chimiques, les vers de terre sont capables de rejeter chaque année à la surface du sol 57 (oui cinquante sept) tonnes d'excréments à l'hectare soit la valeur de quatre fumures complètes au fumier de ferme. Or la chimie tue aussi les vers. Alors avec la perte des vers de terre, nous ne pourrions plus crier : « Aller les vers, allez les vers... »

Certaines régions d'Amérique autrefois très fertiles sont devenues de vrais déserts, à la suite de l'emploi excessif du chimique. La vie animale a complètement disparu, plus de poissons, plus d'oiseaux.

Pour le corps humain, c'est pareil. On le tue par la chimie. Dans notre corps il y avait des milliards de

microbes, de micro-organismes travaillant à notre défense. Par l'emploi des médicaments chimiques on a tué tous ces petits êtres vivants. Aussi notre corps ne peut plus se défendre contre les maladies qui pullulent maintenant ou qui apparaissent sous une forme nouvelle. Voyez les enfants comme ils sont fragiles et pourtant ne sont-ils pas élevés au grand air de notre campagne?... En ville???

Pour se maintenir à peu près, il faut user de la chimie et en des doses de plus en plus fortes. Là aussi on tue et on se tue...

Un exemple : autrefois on enterrait la paille et les micro-organismes la décomposait entièrement. Au labour suivant on ne retrouvait rien. Dans un champ chimique si vous enterrez la paille vous la retrouvez l'année après, moisie mais à peu près intacte...

Les anciens étaient moins malades car ils employaient les remèdes naturels. C'était plus long mais plus efficace.

Prions pour ceux qui ont perdu le respect de la création et de la terre, car ils seront châtiés (mieux ils se châtent eux-mêmes). Il vaudrait mieux être un clochard plein de santé, qu'un riche chimique qui va traverser subitement de crise cardiaque ou lentement d'un

cancer généralisé. Ces maladies-accidents étaient rares autrefois...

Le Progrès, encore le Progrès...



Toujours le Progrès...

Le nombre des chrétiens pratiquants diminue de plus en plus. A peine 10 % de pratiquants aujourd'hui. Dans dix ans on en prévoit environ, au rythme actuel, 1 à 2 %.

Le nombre des entrées au séminaires diminue très vite. Il y a dix ans environ un millier par an, aujourd'hui à peine un peu plus d'une centaine.

Plus de 10 000 prêtres ont abandonné le sacerdoce. Autrefois, il en partait, oui mais exceptionnellement...

Plus de 25 000 Religieuses sont parties en cinq ans. Là aussi, il en partait mais jamais à cette vitesse.

Près de 1 million de catholiques anglais passent au protestantisme en Angleterre... chaque année... Alors que c'était le contraire avant. Là aussi le Progrès, encore le Progrès, toujours le Progrès...

Consignes pour une bonne consécration

Avant de consacrer, il faut exorciser et bénir.

Le démon, suite au péché d'Adam est entré dans l'homme et dans la nature.

Il faut donc le chasser avant de demander à Dieu de venir.

Pour cela l'homme a à sa disposition **les sacrements**, et la nature a **les sacramentaux** (exorcismes, bénédictions et consécrations.)

En pratique pour l'homme, il lui faut se confesser (chasser le démon et grâce sanctifiante) et communier (présence, du Christ).

Pour la nature, pareil : il faut exorciser, bénir et consacrer.

De plus, comme nous faisons nous aussi des péchés, il faut renouveler de temps en temps tout cela. L'Eglise demande qu'on se confesse et communie au moins une fois par an. C'est un strict minimum.

Et pour les exorcismes ; bénédictions et consécrations, il faut faire de même. Ne pas croire qu'une seule fois dans la vie ou la vie d'une œuvre ou d'une entreprise cela sera suffisant.

— Pour la communion et la confession, je n'insiste pas, tout le monde sait de quoi il s'agit.

— Pour la nature, je dois des explications.

1° **D'abord exorciser.** Cela peut se faire de deux façons :

— **soit par soi-même**, en empruntant la formule de la prière à Saint-Michel qui se trouve à la fin de la messe dans les anciens missels. La lire publiquement en famille. La **copier** en plusieurs exemplaires si nécessaire (important) pour la porter sur soi, ou mettre à l'entrée de la propriété, de la maison, des écuries, des salles de travail etc...

On peut aussi prendre l'exorcisme que tout chrétien peut dire : « Exorcisme contre Satan et les Anges Révoltés » (aux éditions St-Michel 53150 Saint-Cénéry ou nous la demander).

— **soit cela peut** se faire par un prêtre, en suivant ce qui vient d'être dit.

2° **Ensuite il faut bénir.** Attention, il faut de la vraie eau bénite, pas seulement de l'eau bénie, comme cela se fait actuellement souvent. C'est-à-dire exorciser et bénir le sel, exorciser et bénir l'eau et mélanger ce sel et cette eau exorcisée et bénie. C'est important si vous avez suivi mon raisonnement. Conserver chez soi de l'eau bénite.

Bénir les objets, les personnes, les médailles (soit celle de St-Benoît - attention, il y a une bénédiction spéciale pour cette médaille ; soit la médaille Miraculeuse).

Prendre quelques médailles et les mettre à l'entrée de la maison, des propriétés, des écuries, des principaux champs. Pour cela la mettre dans un mur ou en terre mais entourée de papier d'étain ou tube de verre : ce qui la protégera des intempéries ou de la rouille. On peut évidemment en porter sur soi, en mettre dans la voiture. Toujours en observant ce que je viens de dire.

3° **Et enfin il faut consacrer.** Et là vous pouvez vous servir de toute formule de consécration en mentionnant bien l'objet et le motif de cette consécration. Il faut **la copier** de sa propre main et la lire en famille, devant un prêtre si on veut. Très important. La faire signer par **tous** les membres de la famille ou de l'entreprise. La garder aux archives ensuite.

Ne pas hésiter à recommencer cela quand on s'aperçoit qu'il y a quelque chose d'anormal soit dans les personnes, soit dans les animaux ou dans les choses, pour la raison donnée en commençant.

« Faites cela et vous vivrez ». Dieu et Marie vous gardent.

VOICI UNE FORMULE DE CONSECRATION

(Toute autre formule est valable à condition d'indiquer l'objet et le motif de la consécration. La copier à la main : très important). Que la consécration soit double : au Sacré-Cœur et au Cœur Dououreux et Immaculé de Marie.

« Cœur Sacré de Jésus, vous qui avez manifesté à Sainte Marguerite Marie le désir de régner sur le Monde et sur les Hommes, nous venons proclamer aujourd'hui votre royauté la plus absolue sur

notre famille

notre maison

(détailler ce que l'on veut consacrer)

notre propriété (entreprise, champs, animaux, etc...).

Que votre Règne soit un règne de Vérité, de Vie, de Sainteté et de Grâce, de Justice, d'Amour et de Paix.

Vous règnerez sur nos intelligences, nos cœurs. Vous dirigerez nos travaux, nos entreprises. Vous dirigerez nos désirs, nos projets. Vous sanctifierez nos actions spirituelles et matérielles. Vous partagerez nos joies, nos soucis, nos peines, nos souffrances, nos épreuves, nos angoisses, notre vie de tous les jours. Vous

nous tiendrez toujours dans votre amour par l'accomplissement journalier de vos saints commandements.

Pour cela nous vous consacrons aujourd'hui tous les membres de notre famille, tant vivants que décédés, nos biens matériels (ici détailler par exemple nos champs, nos prés, nos bois, nos troupeaux, nos récoltes présentes et futures, notre maison dans laquelle nous habitons...), en un mot tout ce que nous sommes et tout ce que nous avons.

Cœur Sacré de Jésus, je mets ma confiance absolue en Vous, car je crains tout de ma faiblesse et de ma malice, mais j'espère tout de votre bonté.

(Evidemment c'est à **personnaliser** le plus possible).

Et Vous, ô divine Marie, la Maman si tendre et si aimante, la Reine des Anges et des hommes, le Secours des Chrétiens, le Refuge des pauvres pécheurs que nous sommes, la Victorieuse de toutes les batailles, surtout contre les démons, nous venons aujourd'hui nous consacrer et consacrer tout ce que nous avons et voulons à votre Cœur Dououreux et Immaculé.

(Ici encore détailler l'objet et le motif de la consécration car il faut sonnaliser le plus possible, même en répétant ce qu'on a écrit plus haut).

C'est à votre Cœur Dououreux et Immaculé qu'aujourd'hui et solennellement nous nous confions et nous nous consacrons avec tout ce que nous sommes et ce que nous avons, non seulement pour aujourd'hui mais pour tous les jours de notre vie et encore pour l'éternité.

Protégez notre corps de la maladie, nos âmes du péché. Gardez-nous contre la malice des démons et leurs influences. Présidez nos travaux, nos entreprises, nos projets, veillez sur nos biens, notre propriété, nos champs, nos cultures, nos troupeaux, tout ce que nous avons et tout ce que nous sommes. (Evidemment, il faut adapter à chacun des cas...).

Cœur Sacré de Jésus, nous avons confiance en Vous.

Cœur Sacré de Jésus, nous nous consacrons à Vous.

Cœur Sacré de Jésus, nous vous aimons.

Cœur Dououreux et Immaculé de Marie, protégez-nous.

Cœur Dououreux et Immaculé de Marie, veillez sur nous.

Cœur Dououreux et Immaculé de Marie, gardez-nous toujours.

Amen.

Guides et scouts d'Europe

DE LA FEDERATION DU SCOUTISME EUROPEEN

Depuis maintenant treize ans qu'ils existent en France, vous avez très certainement rencontré, çà et là, au hasard de leurs activités ou de leurs camps d'été, des Guides et Scouts d'Europe.

Quels sont les origines et les objectifs de ce mouvement encore jeune, mais déjà nombreux en effectifs, puisque avec ses 25 000 jeunes, il se situe maintenant au deuxième rang des associations françaises de scoutisme ?

La naissance des Scouts d'Europe.

L'idée d'un scoutisme européen apparut en 1951, en Autriche. C'est en effet là, au « Jamboree » (rassemblement scout international) de Badischl que des chefs ont pensé qu'il ne suffisait pas, pour faire une réelle fraternité, de répandre dans 61 pays l'emblème de ce camp, de pratiquer les échanges d'insignes et de se rassembler au son des guitares... Le scoutisme auquel Baden-Powell, son fondateur, avait donné comme but « d'amener sur terre le règne de Dieu dans la paix », se retrouvait bien loin de ses objectifs. En effet, après la mort de Baden-Powell en 1941 et la guerre, une révolution pédagogique avait progressivement tenté en divers pays de plier le scoutisme aux modes de la jeunesse ambiante et à la loi des masses. Chaque nation ayant mené cette opération pour son propre compte, le mouvement scout en fut désarticulé.

Les Scouts d'Europe naquirent donc en Autriche en 1952, ils apparurent ensuite en France en 1958 et c'est en 1963 que vit le jour la Fédération du Scoutisme Européen qui réunit aujourd'hui les jeunes Européens de huit pays, sous le même nom, les mêmes principes, la même loi, le même uniforme, dans une communauté de foi, de prière et d'action.

Les Guides et Scouts d'Europe en France.

C'est en France que le mouvement Guides et Scouts d'Europe a eu jusqu'ici le plus d'expansion. Ayant dès ses débuts affirmé sa fidélité aux origines, il a ainsi joué le rôle de bastion du scoutisme classique en face des mouvements et des courants qui visaient à le dégrader.

Agréés au plan national en 1970, les Guides et Scouts d'Europe qui sont représentés dans la plupart des départements français y compris ceux d'outre-mer, offrent aujourd'hui aux familles, auprès desquelles ils se considèrent, de même que l'école, comme complémentaires, un nombre important d'unités menées par des chefs et des cheftaines jeunes, dynamiques et bien entraînés, assurant bénévolement la formation des garçons et des filles qui leur sont confiés.

Ces unités sont réparties en deux sections : section masculine, section féminine distinctes dans leur hiérarchie mais ne formant qu'un seul mouvement — et selon les trois niveaux pédagogiques :

— De 8 à 12 ans, les louveteaux ou les louvettes font « de leur mieux » : sur les traces de Mowgli, ils ouvrent leurs yeux et leurs oreilles aux merveilles de la nature. Toujours propres, francs et gais, guidés par Akéla, leur chef, ils expriment leur joie par des activités adaptées à leur âge. Les sizaines forment une meute ou clairière où il fait bon se retrouver comme dans une famille heureuse.

— De 11 à 17 ans, les guides ou les éclaireurs vivent l'aventure : Ils partent à la quête des trésors qui font l'honneur de l'Homme. La beauté, la fraternité, le service. Ils les trouvent en faisant retraite dans la nature, loin du bruit et de l'agitation, ou bien en s'élançant à pied sur les routes à la découverte. Ils travaillent de leurs mains, aménagent leurs logements, se nourrissent de leur cuisine. Ils rétablissent ainsi le lien logique entre la théorie et l'action, la tête et les mains, l'homme et la terre, la prière et l'ouvrage bien fait, le Jeu et la Règle. Ils acquièrent santé, caractère, équilibre, en redécouvrant le sens de leurs attaches, avec la patrie, avec leur semblables, avec Dieu.

— Après 16 ans aux équipes Pilotes, aux Guides-Aînées et aux Routiers, appartiennent les réalisations ambitieuses. L'éclaireur est, en effet, un homme inachevé : Il a besoin d'un tremplin pour conquérir sa maturité. C'est la Branche « Route », dernière étape du scoutisme qui dégage les vocations d'hommes et de chrétiens. La liberté, le service, la maîtrise et le don de soi, cela s'apprend. La Route vise haut. Elle est ambitieuse et conquérante : l'homme devient ce qu'il a le courage d'être.

L'Année Sainte fut pour les Guides et Scouts d'Europe l'occasion d'une intense démarche spirituelle. Cinq cents chefs et cheftaines sont, en effet, allés en pèlerinage, à Assise d'abord, sur les traces de Saint-François et de Sainte-Claire, puis à Rome, au cœur de la Chrétienté. Il s'agissait pour eux de déposer aux pieds du Saint-Père, treize ans d'efforts et de sacrifices.

Les paroles que leur adressa Paul VI et que nous reproduisons furent bien plus que des souhaits diplomatiques, mais un encouragement et une approbation : la consécration de leur mouvement.

En quelques lignes, il n'est pas possible de tout dire, d'autant que le Scoutisme se vit beaucoup plus qu'il ne s'écrit ! Si vous voulez en savoir davantage ou mieux, vous y intégrez, adressez-vous au :

Centre National des Guides et Scouts d'Europe, 3, rue du Président-Roosevelt - 92140 CLAMART - Tél. 644-06-23.

« Guides et Scouts d'Europe, sachez que vous serez toujours des amis pour nous. Nous avons grande confiance dans votre présence, dans votre travail, dans votre association et dans l'esprit du scoutisme. Soyez bénis ! Rapportez du souvenir du jubilé auquel vous avez participé, le sens de la fermeté et de la fidélité au Christ et à son enseignement ».

PAUL VI

10 septembre 1975

« Notre Dame des Temps Nouveaux » (mai-juin 1976),

AVIS

Monsieur le Rédacteur,

Nous vous serions reconnaissant de vouloir bien passer le communiqué suivant aux mieux de vos possibilités :

« CERCLE ALGERIANISTE »

Le Cercle Algérieniste recherche tous renseignements, documents, photos concernant les monuments, statues, cloches, etc..., ramenés d'Algérie ou concernant l'Algérie et implantés en France ou à l'étranger.

Prière d'adresser vos renseignements, même les plus modestes, à M. Alain AMATO, 11, allée du Groenland, 35100 Rennes, chargé de l'étude du répertoire.

D'avance, nous remercions tous ceux qui voudront bien nous aider.

Vous remerciant de votre obligeance à notre égard...

NOTE

Monsieur le Rédacteur,

Nous vous serions reconnaissant de vouloir bien passer le communiqué suivant aux mieux de vos possibilités :

« CERCLE ALGERIANISTE »

Le Cercle Algérieniste prépare un répertoire des amicales, associations et journaux pieds-noirs.

Il demande :

— aux rapatriés d'Algérie de l'aider dans sa tâche en signalant à M. CALMEIN Maurice, Président du Cercle Algérieniste, Résidence de Grigione, 20200 Bastia, les coordonnées exactes des associations ou amicales qu'ils connaissent dans leurs villes ou départements de repli ;

— aux dirigeants d'association ou d'amicale de prendre contact directement avec son président.

Vous remerciant de votre obligeance à notre égard...

Ma Patrie

★

Il n'est pas dans nos habitudes de publier des poésies. Une fois n'est pas coutume et je pense que vous serez de notre avis.

Et voici le sujet de rédaction proposé à Mèrat Jean-François (fils de M. et M^{me} Mèrat, née Colette Pérez, du Mamelon, et habitant actuellement villa Mouzabel, 14, rue Gabriel-Fauré, 34000 Montpellier).

Jean-François est en 5^e 1B.

Français (vendredi 7 mai 1976) - Sujet de la rédaction : Avez-vous déjà pensé à votre amour pour votre patrie - la grande patrie : pays - la petite patrie : région. Faites connaître vos sentiments à l'égard de votre patrie.

Appréciation du Professeur : Bon travail - Sentiments bien et discrètement exprimés.

MA PATRIE

Ma patrie ! je l'ai toujours aimée,
 Bien qu'on l'ait disloquée,
 Sans même penser à certains de ses enfants,
 Qui sont dans la tristesse, depuis bien longtemps...
 On nous a déjà dit,
 Qu'ici on n'était pas dans notre pays...
 Mais moi, je dis que j'ai le droit,
 Sans penser à qui que ce soit,
 De vivre ma vie
 Dans ma très chère patrie...
 Un peu d'amertume naît dans mon cœur,
 Quand je parle de ce malheur...
 Elle a été, avec nous, assez ingrate,
 Mais, maintenant, c'est de longue date...
 Je ne lui en veux pas,
 Car, ce sont ses bras qui ont fait ça...
 Mais je pense que, pour moi, elle m'a bien adopté,
 Malgré de dures et nombreuses difficultés...
 J'essaie de préserver son honneur,
 Et ne pas la laisser aux mains de profiteurs...
 Car c'est ma patrie !

(Enfant de 10 ans)



Nouvelles de la grande famille

Naissances

— Cécile et Caroline sont heureuses de vous annoncer la naissance de Sébastien et Christophe, nés le 4 mai 1976. (M., M^{me} Jean Raymond, Domaine de Riquebonne, 06220 Vallauris).

— On nous fait part de la naissance de Mathieu Blin au foyer de M. et M^{me} Blin Denis. Les grands-parents habitant : famille Blin à Alicante, Espagne, et famille Sirvent à 30800 Garrons.

— Naissance de Caroline Chatain au foyer de M. et M^{me} Philippe Chatain. Grands-parents : M. et M^{me} Serge Chatain-Raoul : Edificio Péré El Gran n° 10 Palamos. Gérone. Espagne.

— M. et M^{me} Michel Duchemin nous annoncent le baptême de Pierre, le 24 novembre 1975. (67, rue Curial, 75019 Paris).

— M. Payan Yves nous annonce la naissance de sa deuxième petite-fille au foyer de sa fille : M. et M^{me} Jean-Charles Gavoille - Geneviève Payan. Elle s'appelle Camille. Tous sont très heureux. (Gavoille - Payan J.-Charles, 60, rue du Champvert, 69005 Lyon ; Payan Yves, 144, boulevard des Bourroches, 21000 Dijon).

— Stéphanie a été accueillie avec joie par son papa et sa maman et un grand frère qui l'attendait pour jouer. Le 11 octobre 1976. (M. et M^{me} Charles Marceau, 23, avenue Louise-de-Bettignis, 92700 Colombes).

— Marc et Denise Stilhart ont la joie d'annoncer la naissance de Nathalie, le 2 mars 1976, et baptisée le jour de Pâques en l'église St-Hippolyte de Paris. (Adresse des grands-parents : M., M^{me} Stilhart Roger, 34, rue Thomas-Couture, 60300 Senlis).

— M., M^{me} Alain Rivals et leur fille Agnès sont heureux de vous faire part de la naissance de leur fille et sœur Bénédicte, à Toulouse, le 10 mai 1976.

— M. et M^{me} Astruc Christian - Bérégas Denise sont heureux de vous faire part de la naissance de leur fille Nathalie. (Carrosserie Route Nationale 113, 34690 Fabrègues).

— M. Belzunce Joseph (ex-facteur à Bel-Abbès) et M^{me}, née Macia Josette, domiciliée d'abord rue Borysthène, rue parallèle à celle du Stade puis cité Bellat, rue Montesquieu) ont le plaisir de vous annoncer la naissance de leur petit-fils Jérémy, le 21 juin 1976, au foyer de leur fille ainée Anne-Christine et Christian Pellegrino. Bravo, voilà qui vous situe bien. (Grands-parents : les Hauts de l'Aubarède, pavillon 27, 06120 Le Cannet-Rocheville).

— On nous apprend la naissance de Nicolas au foyer de Jean-Vincent Martinez du Mamelon, avril 1976. (14 bis, rue Jean-Estève, 34500 Béziers).

— Bruno et Noëlle ont la joie de vous annoncer la naissance de Rémy au foyer de M. Jean Tassy et M^{me}, née Réjane de Sola de Rio Salado et Bel-Abbès, le 18 mars 1976. (Le Colombier, immeuble les Sapins, 83730 Vinon-sur-Verdon).

— M., M^{me} Clément Foucher, de Tassin-Lamtar, sont les heureux grands-parents de deux petites-filles, Karine, née le 13 février 1976 au foyer de Eugène et Martine, et

de Annabelle, née le 14 février 1976 au foyer de Paul et Martine. (Rue P.-Imbert, 31250 Revel).

— Muriel et Cédric chez Jean-Pierre Roux et M^{me}, née Agnès Bouche, petits-enfants de M. Auguste Roux, de Ténira, et de M. et M^{me} Marcel Bouche, de Bel-Abbès. Adresses de Jean-Pierre : Les Bougainvillées, avenue Général-Ferrié, 06400 Cannes ; de Auguste-Roux : 83260 La Crau ; de Marcel Bouche : 16, avenue du Maréchal-Juin, 06400 Cannes.

— Naissance de Geoffroy chez M. et M^{me} Bourgade, 11^e petit-fils de M. et M^{me} Bourgade A., de Rochambeau. (11, chemin du Maquis, 74000 Annecy).

— Antony chez M. Antoine Médina et M^{me}, née Marie-José Ruiz et Stéphen chez M. Marcel Froment et M^{me}, née Marie-Line Ruiz, petit-fils de M. et M^{me} Joaquim Ruiz, de Bel-Abbès, et arrière-petit-fils de M^{me} Pascaline Sendra. (4, rue F.-Malherbes, chalet 83, 30000 Nîmes).

— Naissance de Jérôme chez M. Fernand Carrasco et M^{me}, née Monique Martinez, petit-fils de M. et M^{me} Bruno Martinez et arrière-petit-fils de M. Bruno Martinez, retraité des C.F.A. de Bel-Abbès. (Adresse de Fernand : 9, rue Marca, 64000 Pau ; de Bruno : 18 K, allée de Nyons, 69190 St-Fons).

— Naissance de Sylvain, chez M. Bernard Hascoët et M^{me}, née Réjane Ramolet, petit-fils de M. et M^{me} Maurice Ramolet, de Bel-Abbès. (Adresse : 37, rue Brévannes, 94370 Sucy-en-Brie).

— Naissance d'Ophélie, chez M. Pascal Carboneil et M^{me}, née Danielle Lombardero, petite-fille de M. et M^{me} Lombardero, de la Gare de l'Etat (66400 Céret).

— Naissances de Agnès chez M. et M^{me} Paul-Henri Viala, et Yann chez M. Jean-Marc Ricard et M^{me}, née Marie-Joëlle Viala : petits-enfants de M. Francis Viala et M^{me}, née Raymonde Cros, de Descartes (5, rue Desfossés, 11000 Narbonne).

— Naissance de Stéphane chez M. et M^{me} Henri-Paul Cambon, petit-fils de M. et M^{me} Henri Cambon, ex-gendarme à Bel-Abbès et Tabia, et arrière-petit-fils de M^{me} Eugène Martin, de Chanzy. (Cité Sellier, bât. C, n° 20, 82000 Montauban).

— Naissance de Pierre chez M. et M^{me} Pierre-Jean Sadoux, petit-fils de M. et M^{me} Serge Sadoux, arrière-petit-fils de M. et M^{me} Lequement, de Descartes. (Razac-de-Saussignac, 24240 Sigoules).

— Naissance de Florence chez M. et M^{me} Gérard Paul et petite-fille de M^{me} Maurice Paul, de Bel-Abbès. (42, rue de l'Esperon, 91700 Ste-Geneviève).

— Naissance de Ronan chez M. et M^{me} Ramirez Henri et petit-fils de M. et M^{me} Henri Ramirez, de Descartes. (La Pitorie, 44830 Bouaye).

— Naissance de Renaud chez M. et M^{me} Jean-Marc De Vera, petit-fils de M. et M^{me} Jean De Vera et arrière-petit-fils de M^{me} André Giraud et de M^{me} Jean De Vera, de Rochambeau et du Télagh. (Cité Montifort, 34700 Lodève).

— Je suis née le 15 novembre 1976 et mes parents m'ont donné le joli prénom de Laure. (M. et M^{me} Casado Antoine, du Mamelon, 3, place Jeanne-d'Arc, 65100 Lourdes).



— Naissance de Sandrine au foyer de M. et M^{me} Jean-Pierre Cambon et de Benoît au foyer de M. Fronty et M^{me}, née Rose-Marie Cambon. 15^e et 16^e petits-enfants de M^{me} V^{ve} Henri-Jacques Cambon, de Bel-Abbès, Tabia et Chanzy. (Cité Sellier, bât. C, n° 20, 82000 Montauban).

— Naissance de Ingrid chez M. et M^{me} Daniel Milla, petite-fille de M. et M^{me} François Milla, des C.F.A. d'Oran, et arrière-petite-fille de M^{me} V^{ve} Lopez, de Bel-Abbès. (10, rue des Acacias, 64600 Anglet).

— Naissance d'Alexandra, petite-fille de M. et M^{me} Grégoire Roméro, d'Oued-Slissan (bar de la Paix). (5, avenue Pasteur, 64150 Mourenx).

— Naissance d'Alexandre chez le Dr J.-C. Gilles et M^{me}, née Gilou Jusforgues, arrière-petit-fils de M^{me} V^{ve} Jusforgues, née Ferrand, de Bel-Abbès. (20, boulevard d'Italie, Monte-Carlo).

— Naissance de Franck Yannic chez M. Gérard Barral et M^{me}, née Anne-Marie Maspetit, fils de M. et M^{me} Louis Mas, des Lauriers-Roses et Oued-Imbert. (Lalenié, 47110 Le Temple-sur-Lot).

— Naissance d'Alice le 21 mai 1976, à Savigny-sur-Orge, au foyer d'Hélène et Maurice (pas de nom de famille ni d'adresse).

Mariages

— M^{me} Juliette Michiels, M. Bernard Pando, M. et M^{me} Pierre Michiels font part du mariage de leur fils Bernard avec Chantal Poyeton le 31 juillet 1976. (30, rue Alexis-Carrel, 69500 Bron).

— M., M^{me} Tellier sont heureux de vous faire part du mariage de leur fils Jean-Marie avec Pilar Baixeras le 30 octobre 1976. (9, rue du Greffe, 82000 Montauban).

— Le 17 juillet 1976 se sont unis par le sacrement du mariage Claudine Epry et Alain Cros, de Descartes. (Cros, 41, boulevard F.-Grosso, 06000 Nice).

— Le 11 septembre 1976 Dominique Gonzalves, petite-fille de M. Joseph Bérard et fille de M. Emile Gonzalves, a épousé M. Joël Pic à Marseille.

— Le 9 octobre a eu lieu le mariage de Martine, fille de M^{me} V^{ve} Edouard Demeter, originaire de Mercier-Lacombe, avec M. Michel-Ange Morillo. (73800 Montmélian).

— M. Charles Rambaud et M^{me}, née Mendez Marie, de Bel-Abbès, ont la joie de vous faire part du mariage de leur fils Jean-Charles avec M^{lle} Lyane Brault, le 7 août 1976, à Mur-de-Sologne. (42, rue Maryse-Bastie, 33600 Pessac-Alouette).

— M., M^{me} Maestre ; M., M^{me} Jean-Claude Maestre sont heureux de vous faire part du mariage de leur petite-fille et fille Catherine avec M. Jean-Michel Strasser, le

2 juillet à Aix. (12, rue de la Poudrière, 13100 Aix-en-Provence).

— En l'église de Puycelsi (Tarn), le 28 août, Marie-Hélène, fille de M. et M^{me} René Bonnet, petite-fille de M^{me} V^{ve} Albert Bonnet, de Saïda, a contracté mariage avec Bruno Gust. (264, Cours Lafayette, 69003 Lyon).

— Nicole Aillot, de Bel-Abbès, Restaurant de l'Avenir, 3, rue J.-J.-Rousseau, avec M. Manu, artisan coiffeur à Ajaccio.

— **Fiançailles** : M^{me} Jeanne Menetrier, M. et M^{me} René Labarrière font part des fiançailles de leur petite-fille et fille Michèle avec M. Hervé Gabriac, fils de M. et M^{me} François Gabriac, de Bel-Abbès. (Adresse : 114, Résidence des Fleurs, 69200 Vénissieux).

— M. Jean Billot et M^{me}, née Irène Ferrer, de Dètrie, font part du mariage de leurs enfants Jean-François avec Bernadette Mille et de Marie-Hélène avec M. Noël Millet. (Route de Sisteron C.R.C.A. 04100 Manosque).

— M^{me} André Guiraud, de Rochambeau, M. et M^{me} Louis Renault, du Télagh, font part du mariage de leur petite-fille et fille Maryvonne avec M. Yves Durand (31460 Caraman).

— M. et M^{me} Paul Garland, M. et M^{me} Claude Garland, du Télagh, font part du mariage de leur petit-fils et fils Christian avec M^{lle} Josiane Valière. (81500 Villeneuve-les-Lavaur).

— M. et M^{me} Pestourie, M. et M^{me} Fernand Pestourie, de Rochambeau et le Télagh, font part du mariage de leur fille et petite-fille Maryse avec M. Jean-Yves Boisseau. (29, rue Georges-Boutin, 44400 Rezé).

— M., M^{me} Jules Cros, de Descartes, font part du mariage de leur fils Alain avec M^{lle} Claudine Epry. (41, boulevard François-Grosso, 06000 Nice).

— M., M^{me} Marius Besse, M., M^{me} Georges Besse, de Deligny, font part du mariage de leur petit-fils Jean-Marie avec M^{lle} Monique Aillet. (Pic d'Anie, app. 53, 4, rue Edwin-Aldrin, 76120 Le Grand-Quevilly).

— **Fiançailles** : M., M^{me} Jean Borja, ex-coiffeur à Bel-Abbès, font part des fiançailles de leur fils Jean-Marc avec M^{lle} Chantal Zwickert. (43, boulevard Frédéric-Mistral, 34500 Béziers).

— M., M^{me} Ginès Bonillo, de Bel-Abbès, font part du mariage de leur fils Serge avec M^{lle} Annick Le Diot. (1, rue des Violettes, 57420 Fleury).

— M^{me} André Rouger, de Mercier-Lacombe, fait part du mariage de sa petite-fille Anne-Marie Oelbauer avec M. Michel Brun. (4, rue Watteau, 42100 St-Etienne).

— M. et M^{me} Henri Ramirez, de Descartes, font part du mariage de leur fils Alain avec M^{lle} Marie-Anne Dubreuil. (La Pitorie, 44830 Bouaye).

— M^{me} Louis Siegel, de Bel-Abbès, M^{me} Jean-François Fauchez, M^{me} Marcel Dhyser, M. et M^{me} Adrien Fauchez, née Dhyser, de Parmentier, font part du mariage de



leur arrière-petite-fille, petite-fille et fille Ginette avec M. Gilles Matthieu. (Chemin de la Gaffe, 84420 Piolenc).

— M^{me} V^{ve} Pierre Macia, M., M^{me} Robert Rodriguez, M., M^{me} René Macia, de Bel-Abbès, font part du mariage de leur petite-fille et fille Réjane avec M. Jean-Claude Guy. (22, avenue Paul-Gauguin, 26000 Valence).

— M. et M^{me} Aimé Lamassourre, de Bel-Abbès, font part du mariage de leur fils Georges avec M^{lle} Marie-Christine Robert. (Les Coteaux-de-Diane, 20270 Aléria).

— M^{me} Jean De Véra, M^{me} André Giraud, M. et M^{me} Jean De Véra, du Télagh et Rochambeau, font part du mariage de leur petite-fille et fille Elyette avec M. Jean-Luc Nouguier. (Montifort-Est, 34700 Lodève).

— M^{me} Renisio ex-Courtin, ex-garde-barrière à Boukanéfis, fait part du mariage de son fils André Courtin avec M^{lle} Cnantal Plana. (H.L.M. Champ de Mars, bât. 4.200, esc. 1, 66000 Perpignan).

Décès

— Le 27 juillet est décédée en Avignon, M^{me} V^{ve} Christian Breton, sœur aînée de M. Planchon Emilien. (2, rue Neuve, St-Charles, 84000 Avignon).

— On nous annonce le décès du Dr Barone, de Descartes, à Vichy, le 4 août 1976.

— On nous fait part du décès de M. Emile Davo, père, survenu dans sa 85^e année à Beaumont, le 22 avril 1976. (Rue de l'Hôtel-de-Ville, bât. B.T.S. Beaumont, 63110 Clermont-Ferrand).

— On nous annonce le décès de M^{me} François Davo, née Rose Senténéro, survenu dans sa 86^e année, de la part de M^{me} Sirvent. (Bellevue, 24600 St-Martin-de-Ribérac).

— Encore un décès dans la famille Davo. Celui de M. Davo Emile, fils, survenu accidentellement à l'âge de 55 ans à Clermont-Ferrand. (40, avenue Général-Leclerc, 63110 Beaumont).

Les familles Davo étaient honorablement connues à Bel-Abbès où leurs descendants furent des premiers pionniers du Mamelon.

— M. Michel Marchini et M^{me}, née Geneviève Amalric, Isabelle et Florence Marchini vous font part du retour vers le Père de leur fils et frère aimé à l'âge de 18 ans. (2, rue Ancienne-Mairie, 81600 Gaillac).

— M^{me} Francis Brochet, née Baldinotti, les familles Brochet et Baldinotti vous font part du décès de M. Francis Brochet, dans sa 36^e année, le 1^{er} mars 1976, à Goussainville. (Résidence Ampère, bât. 15, app. 102, 95190 Goussainville).

— On nous fait part du décès de François Liminana et Concha Liminana, anciennement rue de la Marine où ils tenaient un commerce de graines, frère et sœur de Manuel Liminana, entrepreneur de battages. Ils sont décédés en juin 1976 à cinq jours d'intervalle et 9 mois après leur frère Manuel.

— M. Cazorla Manuel est décédé le 3 juillet 1975 à Agen, à l'âge de 73 ans. Il était entrepreneur de travaux publics et habitait avenue Kléber, à Bel-Abbès. Il était aussi bien connu des milieux sportifs, ayant été arbitre fédéral de football, et faisait partie du S.C.B.A. De la part de M^{me} Cazorla Marie, chez M. Madillo. (900, avenue d'Occitanie, 34000 Montpellier).

— M^{me} Irlès Jeanne, de Bel-Abbès, fait part du décès de son neveu Léopold Pourailly, dit « Polo », le 11 juin 1976. (M^{me} Irlès, chez M. Pavia Crémery, 80700 Roye).

— M. et M^{me} Francis Davo, M. et M^{me} André Sirvent, M. et M^{me} Armand Davo, M. et M^{me} Pierre André, M. et

M^{me} Ange Davo, M. et M^{me} Claude Bourrel ont la douleur de vous faire part du décès de M^{me} V^{ve} François Davo, à Narbonne, le 17 juin 1976 à l'âge de 86 ans. (Villa Hurlevent, Cap de Pla, Narbonne).

— M. et M^{me} Jean Gaillard, M. et M^{me} Marcel Gaillard, M. et M^{me} Noé Gaillard, M. et M^{me} Jean Cluzel vous font part du décès de M^{me} V^{ve} Suzanne Gaillard, le 11 octobre 1976. (68, rue de Babylonne, 87036 Limoges-Cédex).

— M^{me} Lapeyrie nous fait part de la cruelle douleur qu'elle a eu de perdre accidentellement son fils Gérard, le 17 octobre 1976, et cela 10 mois et un jour après le décès de son mari et père de Gérard. Il était âgé de 32 ans. Il laisse une veuve et deux enfants : Edith 6 ans et Philippe 3 ans. (161, rue Tylée-Rosemère P.Q. Canada).

— M^{me} Méjean nous communique le décès de M. Mazurier Adrien à Nîmes, à l'âge de 69 ans, le 10 septembre 1976, époux de M^{me} Mazurier, née Gervais Paule, de Bel-Abbès. (11, rue Gabrielle-d'Annunzio, Les Oliviers 3, 30000 Nîmes).

— M^{lle} Carmen Parra, M. Parra Jules, M. Martinez, M^{me} Pizano, M^{me} Bauby font part du décès de leur mère M^{me} Parra Maria, âgée de 95 ans, le 11 octobre 1976. Sa fille Herminie était décédée il y a tout juste un an. (3, rue du Dr-Gonin, Le Magali, 06800 Cagnes-sur-Mer).

— Le 16 mars est décédée à Strasbourg M^{me} Otto Charles Buhner, née Marie Cruck. Elle s'était mariée à Bel-Abbès en 1905.

— Le 26 avril ont eu lieu les obsèques de M. le Dr André Rumeau, propriétaire à Parmentier et vétérinaire à Bel-Abbès, à Voulgezac, en Charente. (26, rue des Vauzelles, 16100 Cognac).

— Autre décès dont on nous fait part, celui de M^{me} V^{ve} Paul Gatner à l'âge de 82 ans à Neuilly.

— Nous apprenons le décès à Béziers de M. Martinez Vincent, le 7 février 1976, de la part de sa fille Régine. (2, rue des 2-Frères, 34500 Béziers).

— M. et M^{me} Marcel Parodi, M. et M^{me} Enjalran vous font part du décès de M^{me} Ruiz, V^{ve} Marie Jurado, née Pérez, à l'âge de 81 ans, le 15 avril 1976. (13, rue des Marguerites, 34920 Le Crès).

— M^{me} Sanjuan Isabelle, du Mamelon, nous fait part de la mort de sa maman. Elle était la grand-mère de Francine Sanjuan, devenue M^{me} Vitale, et maman de M^{me} V^{ve} Aubert Odette, de Bel-Abbès, rue de la Marine. (Le Félibre n° 3, avenue de l'Europe, 13100 Aix-en-Provence).



— M^{lle} Marinette Pujos fait part du décès à Bel-Abbès, le 18 mai 1976, de sa sœur Elyse Pujos, Salon Vendôme. (73-75 La Canebière, app. 107, 13001 Marseille).

— M^{me} Martinez née Fernandez nous apprend le décès en Espagne à Vendrell (Tarragone), de sa sœur M^{lle} Catherine Fernandez, le 7 mars 1976, à l'âge de 96 ans. M^{me} Martinez habite maintenant chez sa fille, M^{me} Castillo Avelino. (13, rue Berlioz, 45400 Fleury-les-Aubrais).

— M^{me} Gaston Petit, née Fanny Guilhou, ses enfants et petits-enfants ont la tristesse de vous faire part du décès de M. Gaston Petit, ex-sous-chef de Musique au 1^{er} Etranger, Professeur honoraire du Conservatoire National de Montpellier, et cela le 6 mars 1976. (57, rue Lakanal, 34000 Montpellier).

— M^{me} V^{ve} Edouard Devouge et ses enfants font part du décès de leur mari et père dans sa 76^e année le 15 septembre 1976, à Montereau, autrefois à Bel-Abbès, 41, rue de France. (Pierre Devouge, 12, allée du Bois, 63300 Thiers).

— M^{me} Victorine Bonillo, née Cortez de Tabia, décédée le 23 juin 1875. (Bonillo, Cité du Grand Parc, bât. 21, Apt. 601, 33300 Bordeaux).

— M. Adrien Mazurier décédé à Nîmes le 10 septembre 1976 et époux de M^{me} Mazurier, née Paule Gervais, de Bel-Abbès.

— Nous apprenons le décès de M^{me} François Gabaron, agriculteur à Tirman à Carcassonne chez sa fille.

— M. Anthelme Schwal, ancien employé au C.F.A. de Bel-Abbès, cité Pérony, est décédé à Saintes.

— M. Gabriel Ascencio, dit « Gaby », ancien entrepreneur de transports et travaux agricoles du Télagh est décédé à Tarbes, Bordères-sur-Echez.

— M^{me} V^{ve} Kuntze-Gongalvez fait part du décès de son époux Edouard Kuntze, ancien de Bel-Abbès, (67, rue des Martyrs de la Résistance ZUP des Minguettes, 69200 Venissieux).

— Les familles Clément, Foucher Germain et Raymond de Tassin font part du décès de leur maman Irma Foucher à l'âge de 82 ans, le 29 mai 1976.

— Décès de M^{me} Vicédo, née Jeanne Pastor, 75 ans, et native de Deligny. Son mari Emile était employé à l'EGA de Bel-Abbès.

— M^{me} Yvette Batty, aujourd'hui, M^{me} Jean Gnuva nous fait part de la mort accidentelle de son fils Philippe Batty autrefois au 5, avenue Bretauudeau face à l'Eglise du Sacré-Cœur. Elle demande de prier pour son âme. Ce que nous faisons pour tous nos chers défunts, à la messe de chaque jour. (7, rue Bel-Air, 16000 Angoulême).

— Autre décès appris ou lus.

— M. Louis Cégat à 76 ans ex-C.F.A. de Chanzy. (63, rue d'Helsinki, 13300 Salon).

— M. René Touya à 69 ans, ancien de Bel-Abbès, Sûreté Nationale. (14, avenue Shakespeare, 06000 Nice).

— M^{me} Robert Capel née Cécile Schnoering du Télagh (68, rue Labat, 47200 Marmande).

M. Emile Lambert à 63 ans du Tessala. (Le Caroubier 192, avenue de Lodève, 34000 Montpellier).

— M. Jules César Masson à 89 ans de Bel-Abbès. (137, avenue Joffre, 66000 Perpignan).

— M. Manuel Almarcha à 70 ans de Mercier-Lacombe (les Ferréols Bat. E., 04000 Digne).

— M. Jules Nicolas à 91 ans ex-industriel de Bel-Abbès. (Chemin Mauruches Super, 06220 Vallauris).

— M^{me} V^{ve} Albert Payri de Mercier-Lacombe chez sa fille M^{me} Marsan (Hardeuille, 47230 Lavardac).

— M. Paul Ayal à 67 ans d'Oued-Imbert. (17, Cours Maréchal-Foch Le Novelty, 40100 Dax).

— Lieutenant-Colonel Pierre Bonnet ex-chef de S.A.S. d'Ain Tellout et mari de Micheline Porcheron de Bel-Abbès. (33, rue Blanqui, 13150 Tarascon).

— M. Théodore Van der Noot à 75 ans ex-forgeron à Rochambeau et M. Eugène Van der Noot à l'âge de 43 ans. (Rue du Presbytère à 31800 Miramont-de-Comminges).

— M^{me} V^{ve} Gratian Lopez née Antoinette Cuenca à 77 ans de Bel-Abbès, chez sa fille M^{me} Michel Egéa. (Les Veyries-d'en-Haut, 09100 Pamiers).

— M. Antoine Castagné, ex-gendarme à Bel-Abbès. (2, Square St-Ferréol, 66000 Perpignan).

— M. Louis Lhémann à 90 ans de Tassin chez sa fille, M^{me} Danielle Chaze. (1, boulevard des Plaines, 13700 Marignane).

— M^{me} V^{ve} Wesche née Joséphine Haller à 87 ans de Détrie, chez sa fille M^{me} Michel Thibout. (Route de Bellegarde, Mas-Petit-St-Paul, 30300 Beaucaire).

M^{me} Ch. Otto Buhner, née Marie Cruck de Bel-Abbès chez ses enfants M. et M^{me} L. Leclerc. (8, rue d'Orbey, 67100 Strasbourg).

— M^{me} V^{ve} Jascal Rios à 91 ans de la rue Littré à Bel-Abbès accidentellement. (11, rue du Béarn, 31300 Toulouse).

— M. Joseph Cavé à 83 ans de Rochambeau, chez ses enfants M. et M^{me} Dedieu G. (37370 Rieumes).

— M^{me} V^{ve} César Régina née Marie Marin à 90 ans de Bel-Abbès. (Monastère Ste-Claire-de-Cimiez, 06000 Nice).

— M. François Lopez à 75 ans ex-charron-forgeron de Boukanéfis. (Flourens, 31130 Balma).

— M. Paul Merle ancien sous-préfet de Bel-Abbès, Légionnaire honoraire du 1^{er} étranger, Officier de la Légion d'honneur. Il fit presque toute sa carrière chez nous, en Oranie. (30, rue Pertinax, 06000 Nice).

— M. Michel Enderlé, de Détrie et Bel-Abbès à l'âge de 70 ans. (84130 Le Pontet).

— M. Jean-Baptiste Levréro à 63 ans, Liquoriste à Bel-Abbès. (45000 Orléans).

— M^{me} V^{ve} Emile Mateu née Georgette Knittel à 70 ans de Bel-Abbès chez M. et M^{me} René Calamel. (20, rue Raymond-Poincaré, 33100 Bordeaux).

— M^{me} Jules Collet, née Augustine Aubert à 92 ans de Bel-Abbès chez M. Louis Arzelier. (Domaine Deumié 11000 Ventenac-Cabardès, 11000 Carcassonne).

— M. Raphaël Santander à 80 ans ex-garde champêtre à Chanzy (H.L.M. Quai Pasteur Estressin, 38200 Vienne).

— M^{me} Pierre Ducasse née Colette Bages à 71 ans de Boukanéfis. (29, rue de la Cloche-d'Or), 66000 Perpignan).

— M^{me} V^{ve} Thérèse Alonzo à 88 ans de Chanzy, chez sa fille M^{me} Gisèle Lopez. (19100 Brive).

— M^{me} V^{ve} Joseph Garcia née Marie Campos à 86 ans de Détrie (H.L.M. Le Général, 13400 Aubagne).

— M. Albert Bougarel à 81 ans, de Parmentier. (30820 Caveirac).

— M. José Casado à 47 ans de Bel-Abbès. (Rue Champs-de-l'Essart, 25400 Audincourt).

— M^{me} V^{ve} Céline Nicolas de Bel-Abbès. (Loubassane M. I., 13100 Aix-en-Provence).

— M^{me} V^{ve} Mulet, née Carmen Gimenez de Bel-Abbès chez ses enfants M. et M^{me} Ambroix. (H.L.M. Pierre-Curie, 34110 Frontignan).

— M. Louis Albérola à 79 ans ex-marbrier à Bel-Abbès. (14, rue Bône, 34500 Béziers).

— M^{me} V^{ve} Auguste Mage née Mondéjar de Bel-Abbès chez sa filleule M^{me} Marcelle Soriano. (8, rue des Courlis, 66000 Perpignan).

— Docteur Roger Barone à 64 ans de Descartes et Bel-Abbès. (21, rue du Parc, 03200 Vichy).

— M^{me} Clotilde Pénando de Mercier-Lacombe. (8, rue des Hortensias, 59210 Coudekerque-Branche).

— M^{lle} Yvonne François à 69 ans de la rue St-Augustin de Bel-Abbès. (Rue de l'Eglise, 71630 Tramayes).

— M^{me} Raphaël Moya, née Louise Ziébold à 76 ans de Mercier-Lacombe et Bel-Abbès. (17, rue de l'Ecluse, 30000 Nîmes).

— M^{lle} Antoinette Quévêdo, à 69 ans de Descartes. (69008 Lyon).

— M^{me} Maurice Albergé née Mélanie Bouche à 75 ans, de Bel-Abbès. (St-Picau, 47250 Bouglon).

— M. Raymond Estève à 70 ans de Boukanéfis. (45, avenue Marc-Albert, 66000 Perpignan).

— M. Bernard Albergé à 48 ans de Bel-Abbès. (37, rue Lafayette, 47000 Agen).

— M. Antoine Martinez à 64 ans, ex-employé à l'E.G.A. de Bel-Abbès. (6, rue Branly, 28000 Chartres).

— M. Alfredo Cerdan à 75 ans, retraité de la Gendarmerie de Bel-Abbès. (Résidence Seguin, Chemin Sacré-Cœur, 66000 Perpignan).

— M^{lle} Quéro nous apprend le décès de sa sœur, après une longue maladie. Annette est décédée le 10 février 1976 à Nîmes. (2, rue d'Arlier, 30000 Nîmes).

Nouvelles diverses

Noces d'or de M. Jean Mollard et de M^{me}, née Jeanne Froment qui s'étaient unis le 6 septembre 1926 à Rochambeau (31290 Villefranche-de-Lauragais).

M. Roger Martin, instituteur à Aurillac vient d'être promu Chevalier dans l'Ordre des Palmes Académiques. Il est fils de M. et M^{me} Philippe Martin de Berthelot. (H.L.M. rue F. Pécaut, 64270 Sallies-de-Béarn).

M^{me} Germaine Weiss de Palissy nous annonce le mariage de son fils Antoine avec M^{lle} Lucette Bonnal, le 20 septembre 1975; et le 1^{er} février ont eu lieu les fiançailles de sa fille Annie-Jeanna avec M. Dominique Tanguy. Le mariage aura lieu en juin. Ses parents M. et M^{me} René Kessler sont toujours à Lormont. M. Kessler était à la recette de Bel-Abbès (faubourg Thiers). Ses beaux-parents habitant à Golfech. (Sistels, 82340 Auvillar).

M^{me} Pillefert, née Colette Aupy fréquentait l'Ecole de la Rue Chabrière à Bel-Abbès. Sa sœur Yvette est maman de quatre enfants et habite Vierzon. Son frère André habite Paris et est père de deux enfants. M^{me} Pillefert est mère de deux enfants: Dominique 12 ans et Frédéric 11 ans, (15, rue de la Varenne, 77000 Melun).

M. Vincent des Trembles donne quelques nouvelles. Il travaille à la Direction Départementale de Toulouse

de l'Agriculture et au cours de ses tournées rencontre souvent des P.N. Son aînée, Anne, travaille au Centre des Jeunes Agriculteurs. Dominique présentera son bac en juin; les autres enfants Marie-Bernard, Marie-Claude, Bertrand, Jean-Louis, Pierre sont encore en classe. Il possède des photos de l'Eglise des Trembles et propose à ceux qui en voudraient de les leur faire parvenir. Merci. (Villa les Trembles, 6, Résidence des Peupliers, Frouzins, 31270 Cugnaux).

A été reçue brillamment au C.A.P. de Coiffeuse à Agen et parmi, les premières lauréates avec félicitations du jury, M^{lle} Jacqueline Hasson de Bel-Abbès, fille de M. Gilbert Hasson et de M^{me}, née Rose Valverde.

M. Marc de Barry de Bel-Abbès signale que sa grand-mère M^{me} Montrucoli est décédée en 1975. Il dit aussi qu'il a installé une salle de judo « Le Samouraï » à Perpignan. (Château de St-Jean-d'Anglès-Saint-Arilles, 32250 Barran).

M. Manuel Filio et M^{me}, née Rose Garcia ont fêté leurs noces d'or de mariage. Ils s'étaient unis le 19 juin 1926 à St-Vincent de Bel-Abbès. Ils habitent 223, boulevard Paul-Claudé Résidence des Micocouliers, Bât. A., 13010 Marseille. Leurs enfants M. et M^{me} Filio habitent 171, boulevard Paul-Claudé, Les Micocouliers, Bât. D. 3 13010 Marseille.

M. et M^{me} Prosper Schwall, de Ténira donnent leur Nouvelle adresse: (« Le Ténira », 14, boulevard National, 30150 Roquemaure).

M. Pierre Choiral, ancien du Lycée Laperrine de Bel-Abbès vient de soutenir devant l'Université Claude Bernard de Lyon sa thèse de Dr en Médecine. Il a obtenu la mention très honorable avec les félicitations du jury. Il est le fils de M. R. Choiral, ex-administrateur des services civils en Oranie et ex-Sous-Préfet du Télégh. (Domaine Merle Villemoirieu, 38460 Crémieu).

Pierre Marie Meynadier, de l'Ecole Supérieure de Commerce de Montpellier, fils de M. et M^{me} Franck Meynadier, de Perregaux et... de la Télé, a obtenu le prix « Création d'entreprise » créé par les Banques Populaires du Midi. (Mas St-Paul des Romains, 30300 Beaucaire).

Robert Mozziconacci du Lycée Laperrine de Bel-Abbès vient d'être reçu à l'internat de psychiatrie, Faculté de Paris. Il est le petit-fils de M^{me} V^{ve} Eugène Baron de Bel-Abbès. (54, rue de Picpus, 75 Paris).

Annie Serrurier a obtenu le diplôme supérieur de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris en Information et Documentation. Elle est la fille de M. Serrurier Roger et de M^{me}, née Denise Liminana et petite-fille de M. et M^{me} Antoine Liminana, retraité de la gendarmerie de Bel-Abbès. (21, rue de Taulis, Tour 6, 66000 Perpignan).

« Promotion Weber ». Alfred, Antoine Weber, né à Tabia le 23 avril 1916, était sous-officier au 6^e R.T.A. lorsqu'il tomba glorieusement à Pont-de-Fahs (Tunisie) le 28 avril 1943... pour la France.



A titre posthume, il reçut la Médaille Militaire, la Croix de Guerre avec palme et fut cité à l'Ordre de l'Armée par le Général Juin.

L'Ecole d'Application de l'Infanterie de Montpellier vient de donner le nom de Weber Alfred, Antoine à la promotion 1976 des Elèves Sous-Officiers. Encore un héros de chez nous qui entre dans la petite ou grande histoire.

Jean-Michel Biton a soutenu, devant la Faculté de Médecine de Lyon sa thèse de docteur en médecine avec mention très honorable et droit à l'échange. Il est le fils de M. et M^{me} Raymond Biton, ex-coiffeur et couturière à Bel-Abbès. (3, rue Georges Clemenceau, 42100 St-Etienne).

Patrice Guilleray a été admis à l'Ecole Spéciale Militaire de Saint-Cyr Coëtquidan. Il est le fils de M. et M^{me} Marcel Guilleray, ex-agent technique des Eaux et Forêts à Ain-Tindamine. (Les Canourgues 17 H.L.M., 13300 Salon).

M. Roger Martin, Instituteur à Aurillac vient d'être promu Chevalier dans l'Ordre des Palmes Académiques. Il est le fils de M. et M^{me} Philippe Martin de Berthelot. (H.L.M., rue F.-Pécaut, 64270 Salles-de-Béarn).

M. et M^{me} Georges Debié nous donnent leur nouvelle adresse : Lotissement Chancerelle Linxe, 40260 Castet.

M^{me} V^{ve} Malet Marguerite réside depuis 1962 dans les Landes. Son mari fonctionnaire de police à Bel-Abbès est mort en 1966. Ses deux fils sont également policiers. L'aîné Jean-François à Mantes-la-Jolie et Yves à Bordeaux. Sa fille Monique, secrétaire à l'hôpital de Dax vient de se marier avec un jeune homme de Mont-de-Marsan, le 24 avril 1976. M^{me} Malet a quatre petits-enfants. (Cité Cuyès, Résidence la Chabosse A. 72, 40100 Dax).

M^{me} Lapeyrie Colette donne de ses nouvelles. Ses deux enfants : Gérard et Christian (décédé depuis) sont au Canada depuis 7 ans. Sa fille Jeanne les a rejoints, il y a un an, elle est secrétaire à Montréal. Voici son adresse : 5832, Boulevard Decarie apt. 302 Montréal P.Q. Canada. Voici l'adresse de Gérard : 4832 Rouleau Sherbrooke P.Q. Canada.

Il est professeur et directeur des étudiants au Séminaire salésien de Sherbrooke. Christian a deux enfants et possède une pâtisserie à Rosemère. Son mari, originaire de Chanzy est décédé à 59 ans. (161, rue Tylée, Rosemère P.Q. Canada).

M^{me} Lucienne Dumoutier-Martinez donne de ses nouvelles. Ses parents M. et M^{me} Martinez José étaient domiciliés 3, rue Lapérouse à Bel-Abbès. Son père travaille à la Mairie de Dijon. Son frère Vincent a 23 ans et depuis le 12 avril 1975, il est marié avec Jocelyne Claudel. Tous deux sont employés à la mairie de Dijon. Hélène a 18 ans et prépare un B.E.P. de commerce. Lucienne s'est mariée avec un Dijonnais en août 1974. Il travaille aux P.T.T. et elle à l'Inspection Académique. (64, rue des Moulins, Résidence St-Bernard, 21000 Dijon).

Nouvelle adresse : M. Fradin de Bellabre nous signale sa nouvelle adresse : 14, rue Hector-Berlioz, 93290 Tremblay-les-Gonesses).

M. Marcelot Marcel, ancien agriculteur à Deligny et M^{me}, née Courette Denise, font part à leurs amis et connaissances de la brillante réussite en médecine à la Faculté de Marseille, de leur fille Viviane, ancienne de l'Institution Fénelon. (14, rue Gourjon, 13002 Marseille).

Recherches

RECHERCHES

— M^{me} Marie Martinez (sa tante), 18, rue Clément-Bel, 06220 Vallauris, recherche M. François Ascencio, né le 6 avril 1931 à Bel-Abbès, fils de François Ascencio et de Francesca Lopez, marié le 6 juin 1953 à Oran avec Isabelle Rose Cayrol.

— M. Garcia, 37, avenue J.-Marcellin, 14, allée des Cerisiers 69120, Vaulx-en-Velin recherche M^{me} V^{ve} Manuel Garcia (qui était coiffeur et ancien légionnaire), née Ortiz et sa fille Madeleine de Bel-Abbès, avenue Kléber.

— M^{me} Colette Lapeyrie voudrait retrouver la famille Roger Maurice, M^{me} née Bertrand, anciennement à Chanzy où elle était garde-barrière. (161, rue Tylée P.Q. Rosemère, Canada).

— M. Jean-Paul Povéda, ancien de la mairie de Bel-Abbès et originaire de Parmentier voudrait connaître l'adresse de M. et M^{me} Manuel Cespédès ancien horloger au faubourg Thiers et qui avait un enfant Charly. Ma belle-sœur M^{me} Buvet, née Thérèse Alonzo est originaire de Descartes comme ma femme. C'est une ancienne élève de Fénelon. (250, avenue Napoléon-Bonaparte, 92500 Rueil-Malmaison).

— M. et M^{me} Alphonse Roca aimeraient avoir l'adresse de la Famille Lhémann de Tassin et de leur fils Paul. (57640 Flévy).

— M. Gilbert Garcia, ancien de Palissy voudrait retrouver ses amis de Palissy. (20, Cité Jean-Moulin, 28110 Lucé).

— La famille Roland recherche M. Manuel Marcos et M^{me} née Annette Bauliet de Bel-Abbès et M. Antoine Garcia de Bel-Abbès également, rue Anatole-France. (22, Chemin des Landes, 41000 Blois).

— M. Maurice Landais recherche M. Lucien Sallèles, ancien maire de Mercier-Lacombe. (57, boulevard Gambetta, 38000 Grenoble).

— M. Roger Vargas recherche son parrain M. Roger Argivier de Bel-Abbès, rue de Metz. (Rue San-Antoni, 34210 Olonzac).

— M^{me} Lopez, née Jeanne Cara recherche M^{me} Lydie Fernandez, ex-bouquiniste à Bel-Abbès. (18, avenue Georges-Clemenceau, 06000 Nice).

— M. Vincent Diès recherche M. Manuel Albarado de Boukanéfis. (1, rue St-Genis-des-Fontaines, Tour 10 Moulin à Vent, 66000 Perpignan).

— M. Alexandre Gomez de Parmentier, recherche son ami Lucien Petit d'Oran-Maraval. (Les Romarins, Bloc 7, avenue des Viviers, 34110 Frontignan).

— M. Lucien Goyon de Bel-Abbès recherche Lolo et Gilbert del Salvador de Mascara. (54, avenue de la Terrasse, 91260 Juvisy-sur-Orge).



===== Dernière minute =====

Naissances

— M. et M^{me} Ballester, née Ambrosino, ont la joie de vous annoncer la naissance de Béatrice, petite sœur de Giles, le 18 décembre 1976 (26, impasse Mozart, 69800 Saint-Priest).

— M. et M^{me} Georges Debié sont heureux de vous annoncer la naissance de leur petit-fils Cyril, au foyer de Béatrice et Christian Canavéra (Linxe, 40260 Castets).

Décès

— M. Manuel Mas (habitait avenue Kléber à Bel-Abbès), le 9 novembre 1976, à l'âge de 70 ans, subitement (Montesinos, 3, rue Rabelais, 41000 Blois).

— M^e Lambert nous fait part du décès de son fils, le 15 juillet 1976 (Lambert - Le Caroubier, 192, avenue de Lodève, 34000 Montpellier).

KHEMIA

Direction de la publication :

Abbé DELMAS François, Le Verdier, 81140 Castelnaud-Montmiral

CCP 2.231.18. L. TOULOUSE

Rédacteur en chef :

Abbé PÉRUFFO Vincent, 81150 Marssac-sur-Tarn

CCP 2.128.03. Z. TOULOUSE

Secrétaire-trésorier (Administration) :

Abbé RUIS Pierre, curé de La Borie, 81600 Gaillac

CCP 1.573.78. E. TOULOUSE

Imprimerie Coopérative du Sud-Ouest, 81000 Albi

Commission paritaire inscrit sous le n° 47.437